

LES ENLÈVEMENTS

EN PAGE 4

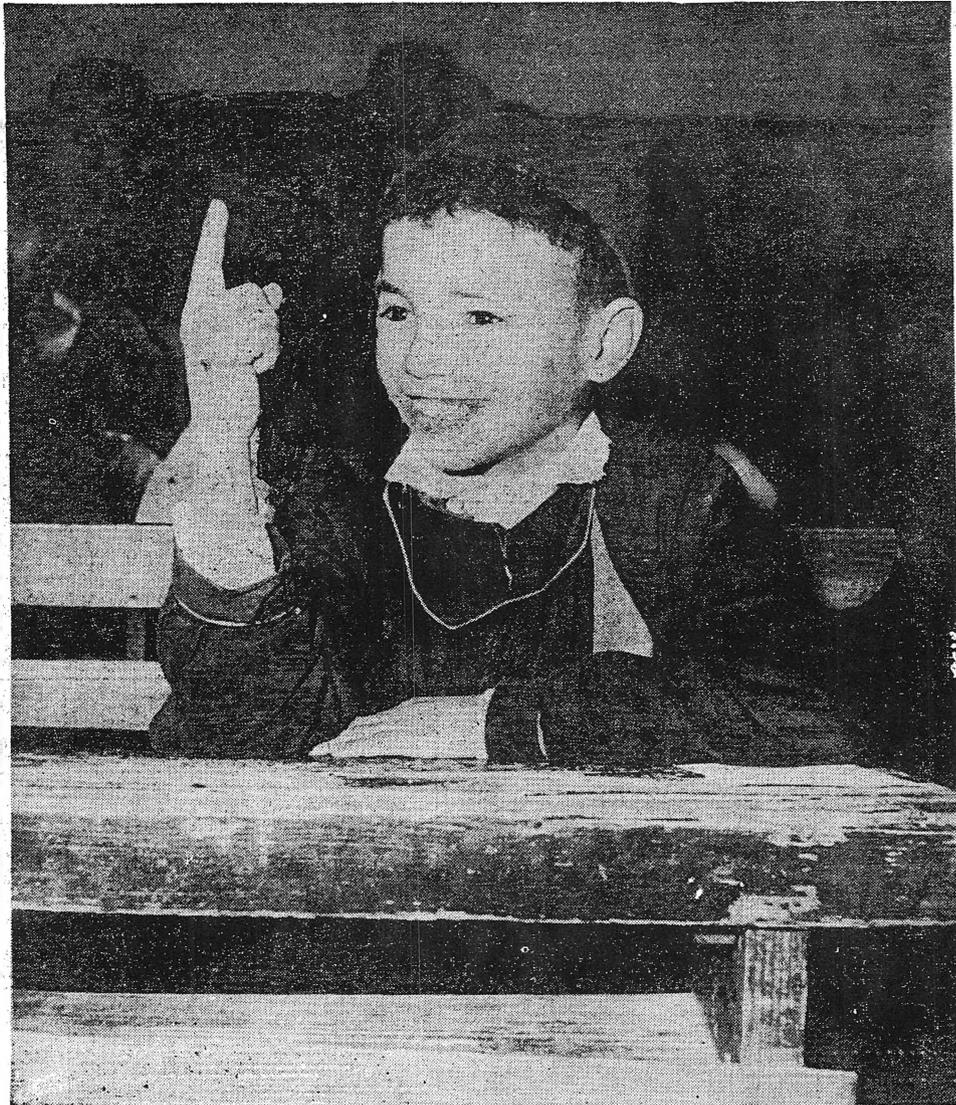
Démocratie

ORGANE DU PARTI DEMOCRATE DE L'INDEPENDANCE — 65, Bd. Danton — Casablanca

Première Année N° 39

Lundi 30 Septembre 1957

Prix : 30 fr.



« Pardon, M'Sieur le Ministre,
on n'est pas tous rentrés, il y en a 800.000 dehors! »

CETTE SEMAINE

CONFIDENTIEL	page 2	THEATRE TRAVAILLISTE	page 9
COLLOQUE ISLAMIQUE	« 3	MOYEN-ORIENT	« 10
L'AFFAIRE AHMED	« 5	METHODE SCIENTIFIQUE OU PATERNALISME ..	« 10
LES PROVINCES DU NORD	6 et 7	INTERVIEW DE S.A.R. LALLA AICHA	« 12
ENTRETIENS A PARIS	« 8	SCANDALE	« 12

Les événements... et les hommes

Les Arabesques de l'Actualité

par ROSEANDE BACRI (le petit poète)

LA PETITE EUROPE

Cette histoire d'Europe
Dit le petit poète
C'est bien compliqué.

Faut-il vêtir
Ceux qui sont ONU
En renouvelant
Notre garde Europe?

Les uns
Voulant l'Euratom
Orient : « Marché commun »
Seul home !

« En douane
Et clé aux pattes ! »
Orient les adversaires.

« Europe la boum prospère ! »
Orient les partisans.

— « Va donc eh ! »
Pool de bénédix !

Il y a ceux qui veulent
Fermer l'Europe
(Pinay)

Il y a ceux qui veulent
Vivre en paix
(Pineau)... (1)

Il y a même
Ceux qui sont
Pour le libre écoulement
Le mouvement d'Europe...
Tableaux

La petite Europe
C'est bien beau.
Dit le petit poète.
Mais par ces temps chauds
Ne vaut-il pas mieux
Vous reconnaître
L'Europe au complet ?

(1) Erratum: propea SGDR.
L'électeur aura ratifié de
lui-même.

CONFIDENTIEL

Radio Egypte Libre a trompé beaucoup de gens de bonne foi. Une enquête de plusieurs mois m'a permis de savoir qu'il s'agit indubitablement d'une émission de la Radio Diffusion Française enregistrée à Paris et retransmise par une station de Malte. Le speaker vit dans le 16ème arrondissement et c'est (voilà l'habileté) un Egyptien.

Un de mes amis vient de faire un long séjour en Israël, avec un passeport américain. Il en a rapporté des films et des bandes sonores. Il en ressort qu'aux Juifs Yéménites qui vivent en Israël ont succédé les Juifs Marocains: ce sont ces derniers qui sont maintenant considérés comme des parias.

Aux U.S.A. les angures assurent une victoire des Démocrates aux prochaines élections (1958-60). Ils s'engagent pour la présidence à John Kennedy.

Le roman de Driss Chraïbi, « Les Boues », vient d'être traduit en Yougoslavie: sous le titre « Jarci » (Editions: Kultura, Zagreb).

On dit qu'un haut fonctionnaire de la Sécurité Nationale dans une grande ville marocaine a été enlevé par un groupe de Marocains armés et séquestré pendant plusieurs jours.

La fusée interplanétaire russe a été expérimentée à Vladivostok.

Les Actualités Françaises ont fait passer la semaine dernière sur les écrans de France une bande à la gloire du « Sahara Français », de « l'Algérie Française » et du « pétrole saharien français ». Notre confrère « France-Observateur » s'étonne de ce scandale sans précédent. Nous lui suggérons amicalement de remonter aux sources et d'établir une connexion entre le conseil d'administration des Actualités Françaises, le C.A.P., et Roger Duchet.

On dit aussi que la concession du P.M.U. qui venait à expiration a été renouvelée au groupe qui la détenait et ce malgré des offres plus avantageuses faites pour l'Etat par d'autres sociétés. Cette concession dépend du Ministère de l'Agriculture. L'ancien concessionnaire a fait un effort au lieu de 10,10 % de ses recettes qu'il versait à l'Etat, il en versera à l'avenir 11,30%. Il a aussi cédé 33 % de ses actions. A qui? et pourquoi? et c'est ce que se demandent les gens.

Paul Henri Spaak offre ses bons offices pour persuader le gouvernement français d'accepter la proposition du sénateur Kennedy.

Donnant donant, les industriels allemands ont donné 80 millions de marks à Adenauer pour sa caisse électorale; ils demandent la tête de Von Brentano.

MAATI

ANNONCES

Ville de Casablanca
Services Municipaux

A V I S

INSCRIPTIONS

A L'ECOLE MUNICIPALE
DES BEAUX-ARTS
DE CASABLANCA

Les élèves désireux de s'orienter vers les carrières artistiques de Peinture, Sculpture, et d'Architecture et préparer l'admission aux Grandes Ecoles d'Art, peuvent s'inscrire pour les cours de l'année scolaire qui commencera le 4 octobre à l'Ecole Municipale des Beaux-Arts, Siège de la Subdivision, avenue d'Annam, Casablanca.

Les inscriptions seront prises tous les jours à partir du 23 septembre, de 9 h. à 12 h. et de 15 h. à 17 h. au bureau de la Direction de l'Enseignement.

Ministère de l'Education Nationale
de la Jeunesse et des Sports

Division de la Jeunesse et des Sports

Inspection Régionale
de Casablanca

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Le jeudi 17 octobre 1957 à 10 heures il sera procédé dans les bureaux de l'Inspection Régionale, Père Lyautey à Casablanca, à l'ouverture des plis concernant les offres de prix pour les travaux désignés ci-après:
CENTRE DE REEDUCATION
DE BOULHAUT
DEUXIEME TRANCHE

Une villa - un groupe adolescents formés.

1er lot - gros œuvre - revêtements
Cautionnement provisoire: 245.000 francs.

Cautionnements définitif: 3 % du montant du marché.

Les références techniques et financières devront obligatoirement être jointes à la soumission dans pli séparé.

Les plis devront être déposés à l'Inspection Régionale avant le jeudi 17 octobre à 10 heures.

LEGALES

Dossier à consulter au cabinet de
M. ZEVAGO, architecte, 77 passage
Sûrca, à Casablanca.

LES SOCIÉTÉS DE RECHERCHE PÉTROLIÈRE AU SAHARA

Les recherches pétrolières dans le Sahara passionnent l'opinion publique et particulièrement les milieux politiques et financiers. Déjà des résultats plus qu'encourageants ont été enregistrés en Algérie. A une formule d'exploitation strictement française vient de faire place une collaboration du capital

français et du capital anglo-saxon. La Royal Dutch a été la première parmi les compagnies autres que françaises à s'implanter en Algérie. D'autres vont suivre son exemple. « Démocratie » publie le tableau ci-dessous pour donner à ses lecteurs une idée de l'ampleur des investissements faits pour la recherche du

pétrole. Les peuples nord-africains dont le standing de vie est très bas attendent de l'exploitation des puits pétroliers une amélioration de leur sort. Ils ont la ferme volonté de lutter pour que ces richesses leur profitent à eux d'abord et non pas seulement aux capitalistes étrangers.

Société	Date de création	Répartition des actions	Président et Directeur	Capital au 1-10-56	Permis rech. octroyés
S.N. REPAL Sté Nationale de Recherches et d'Exploitation du Pétrole en Algérie	16-11-44	Gouvernement: 56% Général: 56% B.R.P.: 48% Divers: 2%	M. Götze M. Colet	18 milliards	198.529 km2
CEPE (A.L.) Cie Française des Pétroles d'Algérie	27-1-53	CEPE: 85% Cofirep: 7,5% Finarep: 7,5%	M. Henezit M. Crousier	7,5 milliards	124.800 km2
CPAL Compagnie des Pétroles d'Algérie	23-2-53	Royal Dutch / Shell: 66% RIREF: 24% Divers: 11%	M. Chavon M. Bachellet	12 milliards	164.971 km2
CREPEL Cie des Recherches et d'Exploitation du Pétrole au Sahara	12-4-53	RIREF: 51% Royal Dutch / Shell: 35% Divers: 14%	M. P. Meech M. Augereau	10 milliards	145.300 km2
C.E.P. Compagnie d'Exploitation Pétrolière	28-10-55	B.R.P.: 57,12% Finarep: 10% Cofirep: 8% Pétr. B.P.: 2,08% Banque Paris et Pays-Bas: 0,73% Divers: 22,02%	M. Demargne	7 milliards	88.000 km2
S.A.F.R.E.P. S.A. Française des Recherches et d'Exploitation Pétrolières		B.R.P.: 66% Finarep: 10% Cofirep: 8% Purфина: 4% B. Paris: 5% B. Worms: 2,5% B. Rothschild: 2,5%	M. Butin	700 millions	Demande faite: 69.600 km2

Les événements... et les hommes

150.000 DEPARTS FRANÇAIS POUR 1957, EN TUNISIE

La détérioration des rapports franco-tunisiens va, en cette fin de vacances, apparaître encore sur un autre plan, celui de l'assistance technique. Sur quelque 3.000 contrats proposés à des fonctionnaires français, moins d'un millier ont jusqu'ici été signés. Sur 800 enseignants sollicités, quelque 150 arrivées seulement sont prévues. Cependant, dans le seul premier semestre de

1957, 26.000 Français ont quitté le pays. S'ajoutant à 10.000 départs enregistrés en 1955, à 32.000 en 1956, le chiffre porte donc à 68.000 le nombre total de ces départs qui, selon des estimations à peine pessimistes, risquent d'atteindre les 100.000 à la fin de l'année. La colonie française serait alors réduite de moitié.

Un colloque islamique international à Lahore, en décembre prochain

Un colloque islamique international se tiendra à Lahore du 30 décembre 1957 au 8 janvier 1958. Ce colloque, organisé par le gouvernement pakistanais, sera placé sous les auspices de l'Université de Punjab. Il se propose avant tout de réunir des spécialistes éminents du monde entier pour discuter et clarifier quelques-uns des nombreux problèmes sociaux et culturels qui confrontent actuellement le monde islamique. Le fait que ces problèmes seront abordés sous l'angle des réalités contemporaines distinguera cette réunion des conférences périodiques d'orientalistes qui se consacrent principalement à la discussion de questions académiques. Pour les participants non musulmans, ce colloque offrira l'occasion d'examiner les problèmes islamiques dans un contexte musulman et, par là, de mieux en apprécier la portée. Les participants musulmans, d'autre part, seront en mesure de rectifier un grand nombre d'idées erronées sur l'Islam encore très répandues dans le monde non musulman.

Chacune des dix journées du colloque sera consacrée à la discussion d'un sujet particulier. Ces sujets sont les suivants :

1. Contribution potentielle de l'Islam à la paix mondiale.
2. Culture islamique : que signifie ce terme ?
3. Economie et structure sociale de l'Islam.
4. La propriété terrienne en Islam.
5. La portée de la législation en Islam.
6. L'attitude de l'Islam envers les autres croyances et ses relations avec elles.
7. Le concept islamique de l'état.

L'Irak réclame, à son tour un accroissement de ses revenus pétroliers

Il ne serait pas étonnant que, d'ici quelques semaines, tout le système des redevances pétrolières dans le Moyen-Orient soit remis en question. L'initiative d'une campagne pour le rajustement des taux versés par les compagnies étrangères viendra vraisemblablement de l'Irak, le plus conservateur des pays arabes, le plus souvent ouvert aux doctrines successives inspirées par les Etats-Unis et surtout par la Grande-Bretagne.

La ratification par le Parlement iranien de l'accord signé avec les groupes pétroliers italiens sur la base d'une redevance de 75 % est

le point de départ du voyage qu'entreprend en ce moment le Dr Nadim Al Pachachi, ministre de l'Economie de l'Irak. Sa première étape ne pouvait avoir lieu qu'en Italie. Sous prétexte d'assister au Congrès des Hydrocarbures, il obtient communication des termes exacts de l'accord signé par le Dr Mattei avec le gouvernement iranien. Convaincu de la réalité des termes de ce contrat, le Dr Nadim Al Pachachi expose à la presse italienne que l'accord Nouri el Saïd conclu en 1952 avec l'Iraq Petroleum Company peut être révisé. Il y est stipulé que l'Irak doit bénéficier d'une augmentation automatique de ses revenus pétroliers au cas où d'autres pays du Moyen Orient concluraient des accords plus avantageux que celui de 1952.

Avant de se rendre à Londres, le ministre irakien ne cache pas son désir d'amorcer des pourparlers avec l'E.N.I. en vue de lui accorder une concession pétrolière

EDITORIAL

LA HAUTE COUR

Le 28 courant, la Cour de Justice a été solennellement installée au siège du Haut Tribunal Chérifien dans l'enceinte du Méchouar.

Ses membres ont prêté serment.

Cette Cour a été instituée en vertu du dahir du 23 mai 1957.

Quoiqu'elle ne porte pas le titre de Cour de Justice d'Exception, elle en a pourtant les caractères. C'est ainsi que cette Cour a une durée déterminée, l'article 13 du dahir du 23 mai 1957 est ainsi libellé : « La Cour de Justice est instituée pour une période de 12 mois à dater de sa publication du présent dahir, à l'expiration de laquelle elle ne continuera à connaître que les procédures dont elle se sera déjà saisie. »

Autre caractère d'exception : c'est l'autorité qu'a le Ministre de l'Intérieur sur cette juridiction, l'article 4 du dahir cité plus haut déclare : « Le Ministère Public près la Cour de Justice comprend un ou plusieurs Commissaires du Gouvernement nommés par dahir sur proposition du Ministre de l'Intérieur. »

De même l'article 14 confie l'exécution du présent dahir aux ministres de la Justice et de l'Intérieur.

Il n'est pas sans intérêt de rappeler qu'en période normale tous les tribunaux sont du ressort du Ministre de la Justice. C'est une des conséquences du principe de la séparation des pouvoirs.

Il est aussi utile de rappeler que le Ministre de l'Intérieur est une autorité politique.

Le caractère d'exception est très saillant dans la composition de la Cour de Justice : on fait appel, à côté de magistrats désignés par le Ministre de la Justice, à quatre assesseurs jurés choisis sur une liste de vingt quatre membres du Conseil National Consultatif. Ce sont des personnalités politiques. La composition actuelle de l'Assemblée Consultative, qui n'est pas élue, mais désignée, et dont l'écrasante majorité appartient à un seul parti politique, a amené comme assesseurs les membres du parti arbitrairement majoritaire à cette Assemblée.

Ces assesseurs, tous militants politiques ne peuvent apporter dans l'exercice de leurs fonctions la sérénité et la compétence qui caractérisent les magistrats de profession.

Si la Cour de Justice, par sa durée, par la composition de ses magistrats assis, et par l'organisation de son Ministère Public revêt un caractère d'exception, par la législation qu'elle applique, elle fournit encore à la critique des arguments très valables.

En effet, le législateur n'a pas fait un effort d'imagination pour innover, il a simplement fait appel aux textes qui étaient en vigueur sous le protectorat.

Les patriotes marocains ont été très surpris de voir, à l'alinéa 2 de l'article 2 le dahir du 29 juin 1935 relatif à la répression des manifestations contraires à l'ordre et des atteintes au respect dû à l'autorité, remis en honneur.

Ce dahir a servi aux autorités colonialistes par son imprécision et par son caractère général à sévir contre les nationalistes et leurs activités. Il est de triste mémoire.

Si les tribunaux réguliers existant actuellement au Maroc ne pouvaient pour des raisons d'Etat, être efficaces dans la lutte contre les comploteurs et ceux qui voudraient attenter à la sécurité intérieure et extérieure du pays, et que la nécessité de la création d'une Cour de Justice s'imposât, il eût été préférable que cette Cour ne dépende en rien du Ministre de l'Intérieur et qu'elle ne relève que du Ministre de la Justice. On pouvait ainsi sauver l'un des principes les plus sacrés que le Maroc indépendant a introduits, dans sa législation : celui de la séparation des pouvoirs, et sauvegarder ainsi la renommée du Maroc à l'Intérieur comme à l'extérieur du pays.

La légalité est une des assises des plus solides de l'ordre et de la paix. Il faut en respecter non seulement la forme mais surtout l'esprit. Soyons sages et évitons de glisser vers des chemins qui ne conduisent pas au paradis.

« Démocratie »

Vends Fonds de Commerce
Radio, avec exclusivité de
marque. Plein centre Rabat -
Boit 3-6-9 (à courir 9 années)
Ecrire au Journal.

METHODES FASCISTES

LES ENLEVEMENTS



Abdelstam Zaoua



Abdelkader Berrada



Djilali



Saïdi

Ils ont nom : Brahim Ouazzani, Abdelkader Berrada, El Bakkali, et tant d'autres qui ont été victimes d'une forme d'élimination physique qui est unique aux pays totalitaires.

Dès la déclaration de l'Indépendance, une ère de règlements de compte et d'expéditions punitives fut organisée par des bandes dont plusieurs jouissaient d'une impunité totale.

Attentats, enlèvements, arrestations, toute une activité néfaste fut tolérée. Il y a plus d'un an, certains de nos camarades ont été victimes soit à Tanger soit dans la Zone Nord d'enlèvements par des bandes connues et dans des voitures dont les numéros minéralogiques sont connus.

Nous avons calmement et courageusement refusé d'aller vers la solution de facilité : répondre à la violence par la violence, nous avons alerté les autorités responsables et l'opinion publique, refusant de faire le jeu des colonialistes qui voulaient voir notre pays à feu et à sang.

Nous avons en toute conscience choisi de lutter par les moyens politiques, en restant dans la légalité quelque fragile qu'elle fût à l'époque. Cette légalité convalescente, nous lui avons apporté tout notre appui parce que nous pensions que dès qu'elle se sentirait consolidée, elle sévirait contre tous les criminels et les trublions.

Plus de quatorze mois ce sont écoulés, et nombreux sont les citoyens enlevés en plein jour au su et au vu de tous les passants qui ne sont pas retournés à leurs familles. Sont-ils morts ? Sont-ils vivants ? Dieu seul connaît leur sort.

La rumeur publique parle de la suppression physique de certains de ceux qui ont été enlevés après avoir subi les pires tortures. D'autres, dit-on, sont promenés de camps en camps.

Mais aucune information précise n'a été obtenue à leur sujet jusqu'à présent.

Nous avons alerté la plus haute instance du royaume, S.M. le Roi. Une délégation du Parti Démocrate de l'Indépendance fut reçue par S.M. le Roi en son palais au mois d'octobre 1956. Elle a exposé à l'Auguste Souverain le cas des enlevés et la douleur de leur famille. Dans le courant du même mois, une délégation composée spécialement de nos camarades de la Zone Nord est venue se plaindre au Souverain de l'action des bandes armées tolérées qui sont les auteurs des enlèvements de patriotes.

Le 16 janvier 1957 le Secrétaire Général du P.D.I. s'adressait à S.M. le Roi en ces termes :

« Malheureusement, durant l'année écoulée, il s'est passé de bien douloureux événements. Les responsables de l'ordre et de la justice ont fait preuve de partialité ou pour le moins d'incapacité ! Des membres du P.D.I. ont souffert dans leurs corps et leurs biens. Certains d'entre eux ont été l'objet de violences et de sévices dans les prisons et les camps d'internement. Des martyrs ont été assassinés en plein jour tels que le professeur Abdelouahed Laraki. Des groupes et des délégations ont été la proie d'attaques criminelles qui ont laissé plusieurs morts comme à Souk El Arba du Rharb. Des domiciles ont été violés en pleine nuit par des bandes criminelles ; des pillages, des incendies et des destructions s'en sont suivis. Des patriotes tels que Brahim Ouazzani, Abdelkader Berrada, Abdeslem Todd ont été enlevés et leur sort est, à ce jour, inconnu. Tous sont parmi les premiers combattants de la cause nationale et leur seul crime est d'être restés fidèles à leur parti et de n'être point de la même opinion politique que les responsables actuels ».

Depuis nous n'avons cessé de réclamer à chaque occasion la libération des citoyens qui ont été enlevés.

Nous n'avons, malheureusement, obtenu aucun résultat positif. Les fascistes pour qui les méthodes de violence sont choses licites restent insensibles à la persuasion par les moyens politiques.

Il y a une lutte acharnée entre ces forces du mal et les forces démocratiques. Celle-ci saura sortir victorieuses de la dernière bataille.

Faut-il que certaines organisations internationales spécialement créées pour la défense de l'homme et de ses droits et qui luttent contre les camps de concentration et contre les enlèvements soient aveugles de l'état des choses présent, et que leur intervention soit sollicitée ?

Nous déplorons que le Maroc qui est membre de l'Organisation des Nations Unies et qui a accepté de souscrire à la déclaration universelle des droits de l'homme ait un gouvernement qui reste impuissant devant la tragédie bouleversante des enlevés.

Qu'ont-ils à dire les responsables de l'ordre aux enfants et aux femmes de ceux qui vivent dans les cachots des camps de la mort ?

Rester silencieux et inactifs devant ces atrocités c'est les approuver, c'est accepter leur principe.

« DEMOCRATIE »



El Arossi



Zerhoumi



Brahim Ouazzani



Tentamani



El Hatimi



Bakali



Hachmi Taoud



Tousani

L'AFFAIRE AHMED

Parce que ça dure depuis trois ans, qu'on mobilise des classes, que le coût de la vie augmente, parce que l'O.N.U. s'en mêle, les Français ne sont pas indifférents à la question algérienne. Certains critiquent leur apathie : ils ont tort. Les Français, sans doute, n'agissent pas, mais ils s'agitent. L'Algérie, c'est donc bien, pour eux, une « affaire » — quelque chose qui est en suspens, qu'il importe de régler — mais une affaire purement française. L'ignorance n'est pas dans la question, elle porte sur sa nature : en se révoltant, les Algériens mettent en cause un statut d'esclaves, ils posent à la France une simple question, la leur, celle d'une liberté qui se revendique, qui s'est déjà trouvée, puisqu'elle se cherche, qu'il n'est plus possible de nier, avec laquelle il convient de composer et de traiter. Les Français ne l'entendent pas ainsi : ultras et libéraux, ils n'admettent pas que l'Algérie ne soit plus un problème national, que son règlement leur échappe. L'Algérie demeure, pour eux, une affaire de...

Que cette optique soit celle de la majorité est évident.

La semaine dernière, les services « psychologiques » du Ministre-Résident ont fait projeter, dans les salles de cinéma, une bande de propagande destinée à convaincre le public de la nécessité d'une Algérie française : nécessité de vie ou de mort. Le commentaire, par exemple, expliquait : « Demain, le port de Marseille risque de voir son activité considérablement réduite... 20 % des exportations en moins, 13 milliards pour le pétrole, l'industrie sucrière réduite de moitié... ». Le texte évoquait les menaces de chômage : « 5.000 ouvriers sans emploi dans le Nord, 7.000 dans l'Est... », la baisse de la production électronique, et concluait : « La disparition de l'Algérie signifierait pour l'opinion française un abaissement du niveau de vie, des jours de vacances en moins, des plaisirs en moins... Pensez-y ! ».

Mais c'est précisément parce que l'opinion y pense qu'on insiste. Les spectateurs ont-ils manifesté ? Se sont-ils émus d'une pareille mystification ? Nullement. C'était bien là leur opinion, et ils se félicitaient, sans doute, de leur clairvoyance : « Ne le disions-nous pas ? ». Quelques journaux, certes, ont protesté contre la grossièreté du procédé ; la manœuvre gouvernementale les a justement écoeurés. Mais la passivité du public, sa complicité leur semblent légitimes : ils ne l'incriminent pas. Ces journalistes de gauche pensent-ils, eux aussi, que l'Algérie est une affaire de sucre, de vacances, ou de démagogie ? Aurai-ils, eux aussi, une mentalité de boutiquiers ?

Il ne semble pas, cependant, que les gens de gauche fassent, de la question algérienne, une affaire d'épiciers. Ils ne sont pas matérialistes. Leurs adversaires les traitent, justement, d'idéalistes, et il y a quelque chose de juste dans ce reproche : ils le sont au rabais. Littéralement, l'idéaliste est celui qui agit conformément à un certain idéal, celui dont l'acte incarne et manifeste une valeur, qui agit sa pensée, qui pense son action : il est à l'opposé du rêveur. La gauche, au contraire, n'agit pas son idéal, elle le rêve, le contemple ; y touche-t-on, elle hurle, comme un chien à la lune, ou à la mort : la gauche s'est faite pleureuse. Mais les cadavres qu'elle pleure ont une patrie, ses larmes sont cocardières. La question algérienne est pour elle une affaire de principes, et de principes français : parce que les filcs, là-bas, torturent et assassinent, parce que ces filcs sont français, l'honneur français est bafoué, l'humanisme français, en péril, les valeurs traditionnelles de la culture française, compromises.

Cela est vrai, et doit être dit : il est juste, il est nécessaire de dénoncer les saboteurs d'une certaine grandeur française, qui ne se mesure pas en km², qui ne se pèse pas en kilos de sucre, qui ne se compte pas en jours de vacances ni en recettes gastronomiques. Il est nécessaire qu'une certaine idée de la France soit sauvegardée, qu'on la défende avec passion — précisément parce qu'il n'y a pas François Mauriac, de « miracle français » — il est urgent de sauver la France.

Seulement, le meilleur moyen de la sauver est peut-être de penser Algérie et d'agir Algé-

rie. La gauche pense français, et n'agit pas. Elle ne pense pas, elle geint. Quel cas ne fait-elle pas, par exemple, des victimes françaises ! Chaque jour, presque, depuis un mois, la presse libre revient sur « l'affaire Audin », ou sur « l'affaire Alleg », réclame justice pour « l'affaire Lambert ». Loin de moi l'idée de trouver ces démarches intempestives : elles s'imposent. Mais leur conférer une sorte d'exclusivité, purement verbale, d'ailleurs, est passer à côté de la question. C'est n'en saisir que l'aspect moral, individuel, a-politique, et encore ! Lorsqu'au printemps dernier, l'on crut à l'enlèvement, par les parachutistes, de l'écrivain algérien Mouloud Mammeri, on s'indigna, certes, mais combien peu ! Et je ne me souviens pas que les milieux universitaires français aient multiplié les démarches, les protestations, les pétitions. Un entre-filet suffisait. Lorsque des maisons d'édition arabes sollicitèrent de P.H. Simon, l'autorisation de traduire



André Morice
Le sang des autres ne coûte pas cher.

son pamphlet *Contre la Torture*, l'auteur la refusa : ces questions-là ne concernent que les Français.

Le même formalisme, le même souci d'intégrité morale, de pureté française, inspirent la plupart des témoignages de rappelés publiés par la presse. Ainsi R. Bonnaud dénonce-t-il « l'apprentissage du crime parfait (que) traverse, (en Algérie), la jeunesse française », qui se transforme, là-bas, « en graine d'assassins » ; sa présence, comme libéral, dans l'armée de la pacification lui pose, certes, un problème, mais c'est un problème moral, un « cas de conscience » : comment peut-on être libéral, vouloir la liberté d'autrui, et tirer sur les Algériens ? Il s'agit là d'une question personnelle, qui ne détermine pas un engagement politique, qui se trouve comme inachevée, comme dépourvue de son prolongement « civique », de ses dimensions collectives : les libéraux ne désertent jamais.

De même, G.M. Mattéi, dans *Jours de Kabylie*, que publient *Les Temps Modernes*, déplore « l'état d'esprit » des hommes de troupes et de leurs officiers, leur culte de la violence, leur racisme, leur bestialité. Ce qu'on déplore ainsi, c'est la disparition du sens moral, la violation de principes moraux, la dégradation morale de jeunes hommes qui, demain, participeront à la vie politique de la nation : la France, alors, sera belle, — dit-on.

Qu'il s'agisse des honêtes gens qui pensent comme leur journal, d'une gauche guindée dans la sauvegarde de la Moralité, d'une armée

bandée dans le culte de la force, qu'il s'agisse d'ultras inquiets de l'avenir sucrier, ou d'un gouvernement aux prises avec une loi qui ne cadre pas, cela revient au même : « abaissement du niveau de vie » pour les uns, du « quantum » de moralité pour les autres, pertes betteravières, « plaisirs en moins » — les réponses françaises à la question algérienne manifestent toujours la même incompréhension, et il importe peu qu'elle soit naïve ou calculée. Objectivement, il n'y a pas de différence et, comme le dit G.M. Mattéi, pacifiste libéral, « Pour lui (pour cet Algérien qu'on torturait sous ses yeux), j'étais aussi un tortionnaire ». Objectivement, les réactions françaises, dans leur ensemble, révèlent une mentalité d'épicier : il s'agit toujours d'un avoir — matériel, spirituel, moral, peu importe — d'un avoir que cette guerre, ou sa poursuite, compromettent.

On objectera, peut-être, que les préoccupations algériennes ne sont pas différentes, qu'elles se situent sur le même plan, que la question, pour eux aussi, se pose en termes de possession. Ne veulent-ils pas obtenir l'indépendance que leur refusent leurs adversaires ? La contestation ne porte-t-elle pas sur un avoir, sur un bien qu'ils revendiquent comme leur ?

Or, il ne s'agit pas, pour l'Algérie, uniquement, exclusivement, d'un « avoir » ; car l'acquisition d'un avoir est ici la condition d'une réalisation d'être ; et la perte de cet avoir représente la destruction de cet être. « Avoir » l'indépendance, c'est être indépendants, et être indépendants, c'est être hommes. Depuis la conquête, les Algériens existent au rabais, les colonisateurs les ont vidés de leur substance d'hommes, ils les ont transformés en choses, en instruments. Leur révolte, aujourd'hui, est d'abord une revendication d'humanité, et l'indépendance constitue la forme objective, l'objectivation de cette exigence. Elle est la condition, et la garantie, d'une humanité retrouvée, d'une dignité reconquise. Leur nationalisme est, en ce sens, un instrument, et comme l'outil de leur libération : c'est l'expression actuelle, et nécessaire, d'une aspiration qui n'a pas de couleur, ni de frontière, qui est consubstantielle à l'homme, et informe son histoire : révolte des esclaves dans les cités antiques, soulèvements des paysans contre leurs seigneurs, les révolutions, les insurrections, si diverses dans leur actualisation historique, manifestent une même prise de conscience, une même protestation d'humanité.

La question algérienne ne se pose pas autrement. La réduire à une affaire de sucre, de morale ou de force, c'est n'y rien comprendre, c'est faire la bête, ou l'ange — et manquer l'homme.

Le chercher, au contraire, le servir, et travailler à son avènement — au sens où Ponge déclare que « l'homme est l'avenir de l'homme » — c'est militer, sans réserve, aux côtés des Algériens. Car ce para qui torture, ces « braves petits gars » qui rapinent et qui violent, ces préfets et ces ministres qui planifient la mort et décorent des assassins, qu'ont-ils d'un homme encore ? Ces libéraux, qui protestent après coup, mais qui tuent « dans le coup », qu'ont-ils de libéral, quelle liberté servent-ils ? Ils sont « tortionnaires aussi », et c'est l'image vivante de l'homme qu'ils assassinent, quand tombe un Algérien.

Inversement, dans les maquis, dans la résistance, c'est, avec l'Algérien qui s'affirme, un homme nouveau qui se fait, qui s'invente. Parce qu'il combat pour sa liberté, en la gagnant c'est la nôtre qu'il sauve ; car la liberté est indivisible, elle ne se fragmente pas, et tous la perdent ou la conquièrent ensemble.

La question algérienne est, en ce sens, internationale : à chacun de décider s'il tolère, ou s'il refuse, la mise à mort de la liberté, et de l'homme avec. Car, en soumettant « Ahmed » à la question, c'est l'homme lui-même qu'on met en question. L'affaire Ahmed est aussi la nôtre. Occupés à compter leurs morceaux de sucre, ou leurs jours de vacances, les Français passent outre ; mais si Ahmed « y passe », ils « passeront » avec : entre ses mains, il a notre salut, ou notre mort.

Maurice MASCHINO



LES PROVINCES

Le voyage de S.M. le Roi dans la Zone Nord est un grand événement politique intérieur, puisque le trône chérifien a été à travers l'histoire le symbole de l'unité marocaine. Depuis bientôt cinquante ans le Maroc a été divisé en différentes zones par les puissances colonialistes. Les frontières, les limites arbitraires qu'on a tracé à l'intérieur de notre pays ont porté un grand préjudice à notre économie et ont créées en nous des complexes dont il faudra nous guérir vite.

Divisé en zones, les unes occupées par l'Espagne, les autres par la France, le Maroc a été dans l'impossibilité de concevoir des plans de redressement globaux pour son économie et pour le relèvement culturel de ses habitants.

S.M. Mohammed-V en visitant les différentes contrées des provinces du Nord concrétise la ferme volonté du peuple de briser les barrières factices qui le divisent. Malheureusement il y a des ombres au tableau, les Marocains auraient souhaité que Ceuta et Melilla rejoignent l'Auguste souverain.

« Démocratie », consacre cette étude à la Zone Nord afin d'apporter à ses lecteurs des éléments d'appréciations utiles pour la compréhension des problèmes qui se posent actuellement dans cette région du pays.

L'intégration de cette Zone dans le Grand Maroc sur le plan politique et économique va poser des difficultés qu'il faudra résoudre rapidement et avec intelligence.

L'intégration politique commencée en partie, doit après le voyage de notre Souverain s'accélérer.

Mais cette intégration politique ne peut être rentable et effective que si elle est accompagnée de l'intégration économique. Cette intégration se heurte à des obstacles importants.

Au premier plan de ces obstacles la peseta qui doit au plus vite disparaître pour laisser la place au Franc marocain.

Un second obstacle non moins important est l'inexistence de voies de communications confortables et modernes. La Route de l'Unité est une heureuse initiative qu'il faut multiplier.

Après un court aperçu historique sur les Présides, nous étudierons la géographie, l'agriculture, la démographie, enfin toutes les caractéristiques de cette région afin de mieux connaître ses besoins.

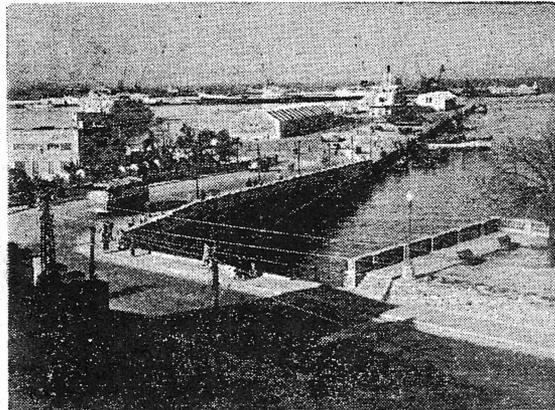
CEUTA ET MELILLA

Les Présides, dans l'ordre chronologique de leur occupation par l'Espagne, sont :

— Melilla prise en 1496 par Pierre Estopinan, officier de la maison du duc de Médina-Sidonia ;

— Penon de Velez qui pris en 1508 par Pedro Navarro, était abandonné aux Marocains de 1522 à 1564, puis à cette date repris définitivement Garcia de Tolède, vice-roi de Catalogne ;

— Ceuta qui revint à l'Espagne en 1580 lors de l'annexion du Portugal par Philippe II, mais que Philippe IV refusa de restituer



Ceuta, port marocain à libérer.

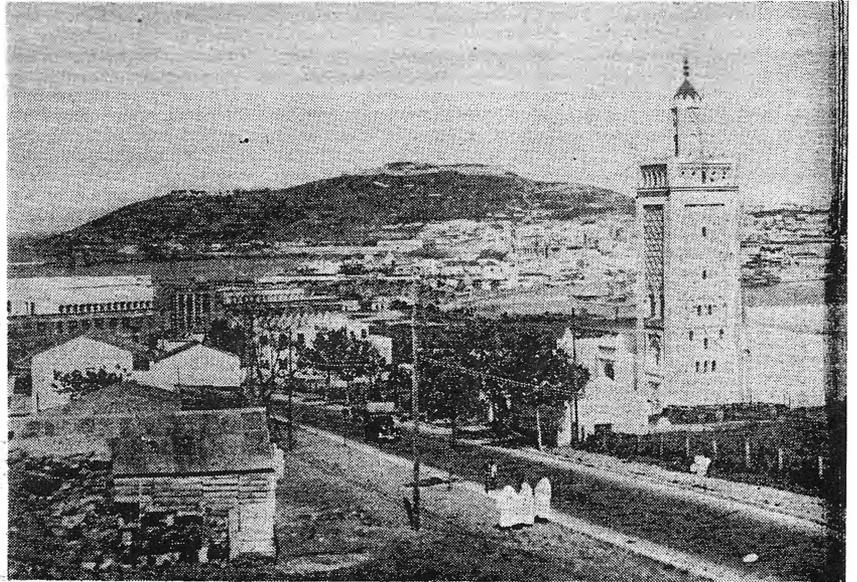
lors de la séparation des deux royaumes en 1640. Charles II finit par en obtenir la cession régulière au traité de paix de Lisbonne du 13 février 1668 (art. 2).

Les deux premiers sont les présides mineurs, tandis que Ceuta et préside majeur. Ces quatre places fortes constituaient les « pierres d'attente » qui devaient servir de base pour une pénétration plus large à l'intérieur du Maroc.

Dès leur fondation ces Présides se trouvèrent en situation très difficile ayant à se défendre à la fois contre les attaques des tribus du Rif et celles des armées du Sultan. Le danger s'accrut lorsqu'à la fin du XVII^e siècle Moulay Ismail qui avait décidé de chasser les Espagnols attaqua en même temps Melilla, Penon de Velez et Ceuta. Le siège de cette dernière place fut levé en 1721, soit après un siège de 27 ans.

Les sultans du Maroc et le peuple marocain ont continuellement lutté pour libérer les Présides au cours des 18^e et 19^e siècles. Malgré plusieurs traités qui ont été plutôt des armistices que des

des douars les plus pauvres et le plus importants est souhaitable. Et dans l'ordre économique que dans



Ceuta, haut lieu de l'Islam moghrébin.

périodes de paix, les Espagnols n'ont cessé de grignoter le territoire marocain.

Le dernier voyage du Sultan Moulay Hassan à Tétouan a été encore l'occasion de poser le problème de ces villes martyres. A présent toute l'opinion publique du Maroc est passionnée pour la libération de ces villes qu'on veut arracher à notre chair.

GEOGRAPHIE

Cette zone, d'une superficie de 19.656 km², est séparée de la péninsule Ibérique par des distances qui ne sont, dans le Déroit de Gibraltar, que de 12 à 40 km. Il s'agit d'une large bande côtière dont le littoral s'étend sur 530 km, d'une longueur terrestre maximum de 338 km, d'Ouest en Est, d'une profondeur qui ne dépasse pas 100 km. du Nord au Sud, au méridien de Tetuan.

Des chaînes de montagnes, (si proches qu'elles soient de la mer), dominant cette Zone. Au centre le Rif culmine à 2.453 mètres, à l'Ouest les massifs de Gomara, du Loukos et de Yebala atteignent à Lejhad 2.156 mètres, tandis qu'à l'Est, l'altitude n'est que de 800 à 1.000 mètres. Ces chaînes, et notamment celles du Rif, sont parallèles à la Côte Méditerranéenne. Des rameaux perpendiculaires au Rif se terminent dans la dépression du Déroit. Il se retrouvent au-delà, au Sud-Est de la Péninsule Ibérique et y reconduisent leurs traits.

De constitution très variable, mais essentiellement calcaire, la Zone se divise en trois régions naturelles :

— Sur l'Atlantique, avec le Loukos pour fleuve principal, la région est celle des terres noires, des « tirs ». Ce sont des terrains profonds et riches.

— La région montagneuse demeure agricole, mais se confond vite avec la forêt africaine.

— L'Oriental, fertile sur le littoral, devient bientôt terrain de parcours, pour se mêler aux étendues steppiques du Maroc Oriental.

DEMOGRAPHIE

A la fin de 1954, la population totale était évaluée à 1.035.917 habitants se répartissant en 937.826 Musulmans, 8.136 Juifs, 89.543 Espagnols, 412 étrangers.

En pourcentage, ces chiffres signifient que la Zone comprend plus de 91 % de Musulmans, 8 % d'Espagnols et moins de 1 % d'Israélites.

La densité de la population par mètre carré est de 52,70. Entre villes et campagnes, la répartition est de 233 % pour les premières, de 777 % pour les secondes.

Selon l'annuaire statistique de l'Espagne pour 1954, l'augmentation de la population a été la suivante depuis 1930 :

En 1930 : 700.561 - En 1940 : 991.954 - En 1950 : 1.010.177 - En 1954 : 1.035.917.

Pour l'ensemble du territoire on a dénombré, à la fin de 1950, 185.889 habitants valables se rapportant à une population de 1.017.117 habitants.

On notera la tendance exprimée à un rassemblement des douars, non, certes, à une concentration urbaine. Il est indiqué que la fusion

AGRICULTURE

L'agriculture de la Zone Nord celle que nous connaissons plus au km² de cette Zone, un tiers seulement étant défrayées, vouées quand n'en reste plus que 3.500 à 4.000 annuelles.

La répartition des propriétés en	
— de moins d'un hectare
— de 1 à 2 hectares
— de 3 à 4 hectares
— de 5 à 9 hectares
— de 10 à 24 hectares
— de 25 à 49 hectares
— de 50 et plus

Le nombre de propriétaires est de 21.181. C'est dire que la répartition directe. Le fermier ne peut en dimensions pour nourrir à la fois.

Les principaux produits agricoles tête avec 1.500.000 quintaux en 1954, irrégulier : 702.000 quintaux en 1953, 1953, et 764.206 en 1954, tandis qu'années de 205.000 à 412.979 et naturellement les légumineuses et les chiches avec 88.000, et les lentilles

FORETS - ANNE

La forêt est celle que l'on type méditerranéen et propre à Le chêne-liège domine. Le cèdre nain couvert de vastes superficies taillis s'étend sur 484.000 hectares.

Les plantes industrielles sont nain. Les fruitiers se ramènent à l'olivier.

Ces plantations naturelles ou doivent retenir l'attention par les sent dans la retenue des terres.

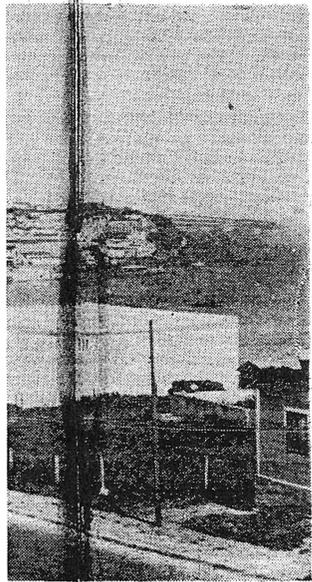
MIN

Sur cette production minière difficultés que rencontrent les exploit pour le transport du minéral de et des frais qui en découlent, se du fait de la superficie réduite et La Zone Nord est riche en haute teneur. Elle dépasse 67 %

PROVINCES DU NORD



res et le regroupement dans des centres habitables. Elle paraît bien, en effet, tant que dans le domaine politique.



Iberkanen, 61 % à Bocoia, 50 % à Buicmen. A Haschauen, la teneur est de 55 %, à Beni-Chikar de 53 %. Il s'agit essentiellement d'hématites.

Les gisements de plomb sont également riches, aux environs de 60 % en teneur. Ils pourront, par leur puissance, quand les installations seront faites, assurer une production importante. L'exploitation du minerai de fer de 1946 à 1951 a été stable variant seulement de 800 à 900.000 tonnes. Celle de plomb oscille d'une année à l'autre, suivant les besoins et les conditions du marché. Elle s'est établie en 1950 et en 1951 à plus de 650 tonnes. Les importateurs de la Zone paraissent, par ordre d'importance décroissante, se situer ainsi : la Grande-Bretagne, l'Espagne, la Hollande, l'Italie et la France. L'Allemagne, importatrice massive et dominante durant la période 1936-1940, a repris le chemin de cette Zone Nord après-guerre.

La production d'antimoine augmente assez régulièrement pour atteindre 700 tonnes en 1950. Les autres minerais n'ont que peu d'importance encore, tant en valeur qu'en tonnage, tels le cuivre et le manganèse. On les citera donc pour ordre.

LA PECHE

La pêche offre naturellement sur ce long littoral de la zone à la fois toutes ses richesses naturelles et toutes ses possibilités d'exploitation.

En dépit d'un faible nombre d'unités disponibles, 114 à moteur en 1951 contre 66 en 1946, 238 à voiles ou à rames contre 138 en 1946, et au total 345 en 1951 au lieu de 204 en 1946, mais avec un tonnage global passé pour les années considérées de 1003 tonnes à 2.455, le poids du poisson pêché demeure important. Il oscille, jusqu'à 1951, aux environs de 10.000 tonnes par an. Il s'agit essentiellement, en poids de sardines, d'anchois, de maquereaux et de petits poissons.

CHEPTEL - ELEVAGE DIVERS

Le cheptel de ce territoire est élevé d'une manière extensive sur des espaces verts six mois, secs les six autres, qui le laissent tributaire de toute variation de climat et de toute sécheresse prolongée.

En fait, à s'en tenir à des données positives pour la période 1926-1951, il faut bien noter que le nombre des chevaux a régressé au-dessous de 20.000, que celui des bovins a bien du mal à se rétablir au chiffre de 300.000 têtes, chiffre de la période 1941-1945, que les mulets demeurent toujours aux environs de 20.000. Seuls, les moutons remontent pour atteindre, avec des accidents annuels, 600.000 têtes, ainsi que les ânes et les chèvres dont la vitalité et la résistance ne se démentent jamais.

PRODUCTION INDUSTRIELLE

L'industrie se présente, comme on pouvait le penser, avec un manque de capitaux.

De ce fait, il résulte notamment que, le courant électrique n'étant pas encore distribué partout, des groupes autonomes sont toujours nécessaires. Au total, la puissance installée et recensée était de 42.637 kw. en 1951.



Tétouan capitale des provinces du Nord a reçu avec ferveur et enthousiasme S.M. Mohamed-V.

Elle assurait une production de 77,7 millions de kwt. Les pertes de distribution et de transport étaient évaluées à 23 ou 26 % suivant les zones de production.

Les autres industries sont celles du crin végétal obtenu à partir du palmier nain. Comme dans la Zone Sud du Maroc, elle disparaît un jour. Le palmier nain ou « doum » n'est que le produit d'une terre inculte mais qui pourrait cesser de l'être car en principe, le doum signifie la possibilité de cultures de céréales et de légumineuses. Quant aux matériaux de construction, ce sont essentiellement les produits céramiques au sens large, les briques, les tuiles, les carreaux et les agglomérés à base de ciment. C'est une industrie qui se développera avec l'expansion même de la Zone.

Sans nous attarder sur toutes les autres activités industrielles de la Zone, du moins faut-il signaler l'industrie des sous-produits de pêche où l'industriel sait tirer parti de tout, celle des allumettes, « fosforos » ou « cerillas ».

MOYENS DE COMMUNICATION

Nature de la Route	Longueur en kilomètres
Pistes	832,1
Routes goudronnées	1.051,6
Routes asphaltées	569,1
Total	2.452,8

LES PORTS

Nador est situé à proximité de grandes exploitations minières, dont l'une des plus importantes est la Compagnie Espagnole du Rif.

Outre ces minerais auxquels pourraient se joindre d'autres produits tels l'alfa et le coton exportés actuellement par Melilla, Nador exporte des fruits, des agrumes, du ciment, du sel et importe surtout des explosifs pour les mines des environs.

Hélas, bien que protégé d'une façon admirable par la bande de terre qui sépare la Méditerranée de la petite mer « Mar Chica », formant ainsi un vaste lac naturel d'environ 25 kilomètres de long sur 18 de large, l'abritant de toutes les intempéries, le port a un tirant d'eau trop faible, n'atteignant que 5 à 7 mètres par endroit.

D'immenses travaux de dragage seraient nécessaires pour faire de Nador l'un des plus grands ports et des mieux protégés des ports marocains sur la Méditerranée.

Alhucemas, compte une population d'environ 5.000 habitants. Son port, situé au pied de la falaise qui domine la baie distante de celui-ci d'environ 500 mètres, est placé au fond d'une vallée comprise entre Moro Nuevo et Cabo Quilates. Celle-ci a un peu plus de huit mille mètres de rade profonde de 70 à 80 mètres en son centre, permettant, face à la plage de Quemado, entre Morro Nuevo et Morro Viejo, aux grands navires de mouiller. Le fond marin est constitué de sable, de vase et de roches.

La faible longueur des quais permet actuellement de ne recevoir que trois ou quatre navires de moyen tonnage. L'outillage est faible, une seule grue fixe de huit tonnes est située sur l'ancien quai. Deux entrepôts assez vastes complètent ces installations.

L'étude rapide que nous avons faite des différents secteurs d'activité dans les provinces du Nord ne nous permet pas de conclure à une opulence, même relative, dans ces contrées agricoles très arriérées, industrie presque inexistante, des moyens de communication précaires, pénurie de techniciens, tel est le bilan que nous enregistrons.

Ces provinces sont nettement plus pauvres et moins équipées que celles du Sud. Le niveau de vie des habitants y est encore plus bas que celui de l'ancien protectorat français.

Nous nous sommes assis afin d'intégrer au plus vite politiquement et surtout économiquement la région du Nord dans le grand Maroc. Il nous faudra faire un grand effort pour aider cette région à se mettre au rythme du Sud. Nous ne devons ménager ni nos efforts ni nos moyens financiers pour aboutir à ce résultat.

AGRICULTURE

Zone Nord s'apparente singulièrement à plus au Sud. Il est estimé que des 19.656 hectares seulement peuvent être cultivés et, les pentes quand elles peuvent à l'arboriculture, il y a 4.000 hectares susceptibles de supporter des cultures.

Propriétés et superficies suivantes pour l'année 1951 :	
Superficie totale	42.472
Superficie cultivée	38.909
Superficie en friche	24.557
Superficie en culture	8.785
Superficie en jachère	2.656
Superficie en forêt	403
Superficie en eau	60

117.842

Le nombre de fermiers est de 95.110, celui des fermiers qui ne sont que des exploitants est celui de l'exploitant peut être que sur une terre suffisante à la fois exploitant et le propriétaire.

Les cultures agricoles sont : l'orge qui vient en premier lieu, le blé suit avec un rendement moyen de 19,526.000 en 1951, 463.000 en 1950, tandis que le sorgho saute, pour les mêmes années, 979 quintaux. Après les céréales viennent les légumes secs : fèves avec 114.427 en 1953, pois avec 22.485 quintaux.

ARBRES FRUITIERS

On ne peut rencontrer dans ce lieu, de plus à supporter les sécheresses de l'été, le cèdre vient ensuite. Le sparte et le palmier sont les arbres superficiels et l'ensemble des bois et des haies.

Les arbres sont riches au sparte et au palmier, ils sont riches à la vigne et au figuier ainsi qu'à l'olive.

Elles sont cultivées par la main de l'homme et les agriculteurs auxquels elles conduisent à de bons rendements.

MINES

Il convient de signaler que les mines exploitables de l'Afrique du Nord sont concentrées au port d'embarquement de la zone, se trouvent amoindries dans cette zone, suite à des ports proches des gisements. Les gisements de fer, habituellement de 67 % à Mon Uixan, atteignent 60 % à

LA VIE LITTÉRAIRE

ENTRETIENS A PARIS (1)

MICHELE ESDAY

Parmi les piles de livres nouveaux qui s'accumulent sur ma table de travail, j'en ai choisi deux ou trois susceptibles d'intéresser le public marocain. Je me réserve par la suite de faire un bref compte-rendu des ouvrages qui m'auront plu.

Cette semaine, je vous présente une jeune femme de lettres française. Elle n'a rien de tourmenté, rien d'ennuyé (ou d'ennuyé) — rien d'une Sagan. Sa position littéraire et sociale me paraît intéressante. Je me suis rendu à Paris et je lui ai posé une série de questions.

QUESTION : Michèle Esday, avant « La vierge au Tonneau », vous avez écrit deux romans, « Délivrez-nous du bien » et « La peur du Soleil ». Je ne les ai pas lus, je m'excuse. Voudriez-vous m'en parler ?

REPONSE : Ne vous excusez pas : je sais ce que c'est. On ne peut pas tout lire. En ce qui concerne « Délivrez-nous du bien », il s'agissait d'une jeune fille, d'une enfance malheureuse et des angoisses métaphysiques conduisant au couvent. Elle allait de révolte en révolte jusqu'à reprendre sa liberté, la libre disposition de son être et de son âme. A la fin du livre, elle s'aperçoit qu'en perdant la foi, elle retrouve le goût de la vie.

QUESTION : Avez-vous perdu la foi ?

REPONSE : La foi en des dogmes religieux, en des impératifs imposés, oui. La foi en la vie, je l'ai retrouvée.

QUESTION : Ce qui revient à dire que votre premier livre est une sorte d'autobiographie ?

REPONSE : Oui.

QUESTION : Parlez-moi maintenant de « La peur du Soleil » ?

REPONSE : Une infirmière se fait mettre à la porte d'une clinique parisienne parce qu'elle a refusé les avances du médecin-chef. Elle fait les pires métiers, va d'échec en échec. Mais c'est une fille fruste, avec un solide bon-sens de paysanne. Elle triomphera et retrouvera le goût de la terre.

QUESTION : Si j'ai de bonnes oreilles et si je sais raisonner, je crois savoir que « La peur du Soleil » est encore autobiographique, une sorte de suite à « Délivrez-nous du bien », n'est-ce pas ?

REPONSE : Exact. Mais c'est aussi la peinture de tout un milieu réaliste que j'ai connu et où j'ai vécu.

QUESTION : Êtes-vous réaliste ?

REPONSE : Qu'appelle-t-on réaliste ? Je suis dans la vie. Je colle à la vie. C'est le reste qui est littérature.

QUESTION : Vos personnages sont dans des situations, elles qu'ils doivent fatalement connaître des échecs. Et pourtant, vous les faites toujours triompher. Deux questions : primo cela veut-il dire que vous ne croyez pas aux échecs ? Secundo, faites-vous du Bazin, je veux dire croyez-vous aux superhommes ?

REPONSE : Première question : non. Non, je ne crois pas aux échecs. Deuxième question : je ne suis pas Bazin. Il n'y a pas de superhommes, il n'y a que des êtres humains.

QUESTION : Vous aimez la vie. Mais quoi au juste ? Citez-moi des choses précises, qui peuvent vous situer ?

REPONSE : Je m'excuse aux yeux des Marocains, mais sans être portée sur le vin j'aime de temps en temps



un bon verre d'un bon vin, il y a du soleil dedans. J'aime le soleil couchant sur les vignes, l'odeur d'une soupe dans une rue déserte.

QUESTION : Vous êtes romantique ?

REPONSE : Je suis vivante.

QUESTION : Et qu'est-ce que vous n'aimez pas ?

REPONSE : Le bruit, les prétentieux, les « à peu près » en art et en politique, les gens qui se prennent trop au sérieux. Je n'aime pas non plus le jazz.

QUESTION : Quelle est votre philosophie ?

REPONSE : Celle de la vie. Elle est passionnante. Elle pourrait se résumer en peu de mots : « Si tu ne veux pas qu'on te coupe les cheveux, ne les laisses pas pousser ». Ou encore : « aime les bêtes, les bêtes t'aimeront ».

QUESTION : Votre dernier roman, « La vierge au tonneau », je l'ai bien lu. Mais j'aimerais que vous le présentiez vous-même.

REPONSE : Volontiers, j'y dépeins des Bourguignons qui pourraient être Normands, car mes personnages ont les passions, les amours et les vices de tous les hommes. Quelque chose les caractérise : ils aiment

rire, boire et manger un peu plus qu'il n'est raisonnable. Pour le reste, ils sont très raisonnables.

QUESTION : Cela rappelle-t-il « Clochemerle » ?

REPONSE : Je ne voudrais pas me vanter. Mais mes personnages sont sains, des êtres en chair et en os, qui rient et font rire mes lecteurs.

QUESTION : Puisque nous parlons de toute familiarité, je voudrais élargir cette interview. Quelle est votre attitude vis-à-vis de Sagan et de la jeunesse qu'elle dépeint dans ses livres ?

REPONSE : Vis-à-vis de Sagan, c'est une attitude d'auteur. J'aime Sagan pour sa pudeur, sa gentillesse et sa fausse bonne volonté. Je n'aime pas toujours ses livres — ou du moins, si je les aime, c'est en raison de ce qu'ils me livrent d'elle. Mais je n'aime pas leur côté « littérature pour tous » qui m'irrite un peu. Ce que j'aime dans les livres de Sagan, c'est Sagan elle-même.

QUESTION : Vous êtes indulgente. Quel âge avez-vous ?

REPONSE : Je suis à la fois une vieille femme et une petite fille.

QUESTION : Quelle est votre attitude vis-à-vis de la jeunesse marocaine ?

REPONSE : Je la connais peu, mais je sais qu'elle est enthousiasmée. Je souhaite à la jeunesse française autant de courage et de décision que la jeunesse marocaine en a.

QUESTION : Que préparez-vous ?

REPONSE : Un livre aussi reposant que « La vierge au tonneau ». Ce sont les mémoires d'un homme sans histoire qui raconte celles des autres.

QUESTION : Pas de titre ?

REPONSE : Pas encore. Mais ça viendra.

Driss CHRAÏBI

LA VIERGE AU TONNEAU, roman Editions Julliard.

NOTE DE LECTURE

LE FER ROUGE par Paul-André Lesort

Puisque l'amour est passion, il est souffrance. Catholique, Paul-André Lesort croit cette souffrance féconde. Ses personnages sont aussi ses enfants.

Il semble que Paul-André Lesort, dans LE FER ROUGE, renonce à cette paternité : son roman y gagne en vérité. Il n'y a plus, dans ce court récit, de relent eschatologique, ni de salut par l'amour : l'amour de Madeleine la perd, il est impitoyable, dur, stérilisant comme la haine : n'est-ce pas d'un même mouvement qu'on hait et que l'on fait ?

Madeleine a décidé de se tuer. Son mari est en voyage, elle est seule. Mais avant de mourir — Simon ne reviendra que dans neuf jours — elle veut comprendre. Et comprendre, pour elle, c'est se reprendre.

Il y a longtemps qu'elle ne s'appartient plus : Simon,

tentement, implacablement, l'a mise à nu, l'a dépouillée, la faite sienne, littéralement : il l'a recluse dans cette maison de campagne où elle ne rencontre personne, il l'a coupée de son passé.

De lui elle doit tout tenir, son présent, son passé, jusqu'à son premier soufflé.

Et voilà que brusquement l'œuvre de Simon échoue : s'analyser, et tenir, pendant neuf jours, son journal, c'est, pour Madeleine, se reconquérir, se reprendre, se refaire. Elle gratte, creuse, interroge, et peu à peu elle découvre, dans son amour même, les raisons de sa mort : l'amour de Simon l'a tuée. Emmurée, « vidée », c'était une morte vivante. Se tuer, c'est paradoxalement renaître à soi : morte à elle-même depuis qu'elle l'aime, elle va mourir à lui, mais par là-même elle se libère.

Mais puisqu'en aimant elle s'est perdue, se retrouver, est-ce aimer encore ? Ce n'est plus l'amour, déjà, qui la pousse, c'est la haine : mais parce qu'elle morte, sa haine mourrait, Madeleine, brusquement : décide de la vivre : la haine devient ainsi la forme la plus pure de l'existence retrouvée.

Le roman de Paul-André Lesort — le meilleur, je crois, qu'il ait produit — manifeste l'excellence de son talent, et témoigne d'une haute maîtrise. Dense, vrai, il est, en outre, remarquablement écrit — trop bien, parfois, et l'on sent, dans certaines pages, la recherche du stylist. Mais en un temps où la négligence et la maladresse donnent souvent l'illusion d'un certain talent, il faut être reconnaissant à P.-A. Lesort d'avoir composé un roman qui soit aussi une œuvre d'art. Maurice MASCHINO

★ Nécessité d'un théâtre populaire ★

Au moment où l'on assiste à la création de nombreuses troupes théâtrales, il est surprenant de constater que les troupes marocaines — entendez de langue arabe — sont pour ainsi dire inexistantes si l'on excepte la troupe Salah-ed-tine et le Théâtre Travail-

te devrait donc être une peinture fidèle des hommes et de la vie. Il devrait mettre la scène de plein-pied avec le monde. Loin de moi l'idée d'ôter au théâtre son caractère premier qui doit être « la distraction » « l'évasion du quotidien ». Je dis simplement qu'il doit

ce travail à Paris en 1956 au Festival du Théâtre Amateur au Théâtre Sarah Bernard.

La troupe qui avait été constituée au prix de quels efforts a été faite de soutien, d'appui, et de soin, dispersée aux quatre vents. Aujourd'hui, elle

Créer un théâtre populaire marocain, tel a été le but d'une équipe de jeunes comédiens professionnels, tous animés par le même goût de la rampe. Il va sans dire que la réalisation de ce projet posa de graves problèmes. La jeune équipe lutta « contre vents et marées ». En un mois elle a aménagé la scène de la Manutention Marocaine, monté des décors, dressé elle-même un jeu d'orgues et une cabine de son et lumière. Le 30 septembre, le Théâtre Travailliste — car c'est de lui que nous voulons parler — ouvrira les feux... de la rampe. L'événement est d'importance et, à coup sûr, il fera date dans les annales du théâtre marocain.

M. Tayeb Sadiki, le sympathique animateur du Théâtre Travailliste m'a dit :

— Le Théâtre Travailliste est composé exclusivement d'ouvriers formés dans des écoles dramatiques marocaines et étrangères. Son but n'est pas uniquement la distraction pour la distraction mais surtout aider à éliminer un complexe dont souffre une certaine catégorie de Marocains lésés qui fuient les salles de théâtre.

En outre poursuit M. Sadiki, nous voulons donner une forme originale au théâtre marocain. Notre théâtre est déjà populaire dans ce sens qu'il s'adresse en premier lieu à l'ouvrier. En nous engageant à donner à l'ouvrier l'occasion de s'évader du quotidien, nous avons l'ambition aussi de participer à une sorte de révolution sociale.

Puis M. Sadiki vient à me parler des spectacles que le Théâtre Travailliste présentera. Au lever de rideau les comédiens de Tayeb Sadiki présenteront *El Warit*, « Le Légataire Universel » de Regnard qui tiendra l'affiche pendant un mois. Le jeune poète marocain Essakali aura, à son tour, les honneurs du Théâtre Travailliste puisque sa pièce « Féerie Marocaine » y sera interprétée. Puis, les comédiens du Théâtre Travailliste feront une tournée au Maroc.

Avant de prendre congé de mon interlocuteur je lui demande :

— De combien de membres se compose votre troupe ?

— Nous sommes 13, techniciens et comédiens...



La troupe nationale qui a représenté dignement le Maroc au Festival International de Paris en 1956.

liste qui vient d'être créé et qui, pour la première fois au Maroc, ouvrira les feux... de la rampe, le 30 septembre.

Le Maroc a un besoin impérieux de créer un théâtre authentiquement marocain.

Il est certain d'une part que dans un pays où l'analphabétisme sévit encore, le théâtre reste la seule possibilité de s'adresser « au public », de prendre contact avec lui afin de l'éduquer sur les réalités du pays, de lui faire prendre conscience des problèmes qui se posent car le théâtre reste l'un des moyens les plus efficaces qui permette de faire l'éducation d'un peuple. Un « théâtre » qui parlerait l'arabe classique aurait, à mon sens, fort peu de chances de « passer la rampe » et d'atteindre les objectifs visés, la plupart de nos compatriotes ne comprenant que fort peu la langue littéraire. Il importe que notre théâtre emploie — provisoirement du moins — l'arabe dialectal, compris celui-là par la totalité de la population marocaine.

L'ART VIT DE VÉRITÉ

Un « théâtre marocain » qui emprunterait en outre ses sujets non à la réalité contemporaine mais à la fantaisie, qui transporterait le spectateur dans un monde chimérique, qui ferait fi de la vérité ne peut réussir car il ne remplira pas sa mission qui est celle d'un théâtre qui se veut populaire, qui amuse le peuple tout en l'instruisant.

« Rien n'est beau que le vrai, le vrai seul est aimable » écrivait un poète. En effet, l'art doit se rapprocher de la vérité. La comédie, la vraie j'entends, est celle qui colle à la réalité, aux problèmes quotidiens, aux décors de tous les jours. C'est celle qui parle, selon une expression de Salacrou, « la langue pathétique d'aujourd'hui dans des décors d'aujourd'hui ». Notre théâ-

tre doit en faisant rire, instruire, éduquer, représenter la vérité, pour cruelle et désespérante qu'elle soit au public.

Une révolution sociale est en train de se faire, à l'heure présente, au Maroc. Un « Théâtre Populaire » qui serait fidèle à lui-même pourrait orienter cette révolution vers l'acquisition de valeurs saines et humaines.

C'est à travers le théâtre que l'on peut enseigner au peuple une conduite digne, une philosophie pratique, faire son éducation civique. Après avoir fait rire le spectateur, il l'invitera à « penser » et soumettra à sa réflexion les problèmes du jour. Il pourrait être en outre la meilleure arme pour lutter contre la prostitution, l'ivrognerie ou la débauche.

Il nous permettra de faire prévaloir telle idée morale ou telle autre. C'est sur la scène que nous pourrions en outre entreprendre l'émancipation de la femme, lui enseigner son rôle d'épouse et de mère, l'élever jusqu'à être capable de réclamer son droit d'égalité avec l'homme.

C'est en stigmatisant les vices et les travers de la société marocaine, en prêchant une morale pratique, en donnant de nobles et salutaires enseignements et en empêchant que la rupture avec la saine tradition nationale soit consommée, que notre théâtre pourra véritablement s'élever, s'enrichir et remplir sa noble mission.

Qu'a-t-on fait au Maroc depuis l'indépendance pour doter le Maroc d'un théâtre populaire. Sous l'impulsion de Si Ahmed Bensouda alors Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et au Sport un véritable théâtre marocain a été mis sur pied, encouragé, subventionné et dirigé par des techniciens compétents. D'ailleurs le Maroc récolte le fruit de

ce travail à Paris en 1956 au Festival du Théâtre Amateur au Théâtre Sarah Bernard.

THEATRE TRAVAILLISTE

De l'avis de beaucoup de vedettes de passage, le public du Maroc aime la gente de la comédie ; il aime et sent le comédien.



Le Théâtre Travailliste répète. De gauche à droite : Mlle Latifa Kammar, Hassan Essakali, Aid Marbouh, au fond Zoheir.

L'ouvrier marocain a jusque là, quant à lui — est-ce par complexe, est-ce par désintéressement ? — ignoré les salles de théâtre. Le besoin se fit sentir de supprimer ce complexe, de lui faire aimer l'art théâtral, en jouant pour lui.

— Vous n'êtes donc pas superstitieux M. Sadiki ?

— Pas le moins du monde, (puis, avec le sourire)... d'ailleurs ça porte malheur d'être superstitieux....

Victor MALKA

Relations extérieures et difficultés intérieures

La visite du roi Séoud à Beyrouth a vivement inquiété les dirigeants syriens. Un conseil de cabinet extraordinaire a été convoqué d'urgence pour étudier les raisons du renouveau d'activité déployée par le souverain de Riad. Interrogé à l'issue de cette réunion, M. Salah Bitar s'est contenté de dire : « Nous avons trop peu d'éléments sur l'affaire pour pouvoir en juger ».

Le chef de l'Etat ne fait pas un secret de ses préoccupations de l'heure : éviter la rupture totale entre la Syrie d'une part, les pays arabes pro-occidentaux de l'autre. Il en a fait part à M. Nazem Al-Koudsi qu'il a reçu en audience privée et avec lequel il s'est entretenu longuement de l'opportunité d'un élargissement du gouvernement. Le président de la République est lui-même favorable à une telle éventualité et il attend le moment propice pour l'exiger de M. Assali. Entretemps, il prodigue toutes sortes d'encouragements aux Populistes qui, après une certaine période d'accalmie, font de nouveau montre d'énergie et organisent, notamment à Alep, — des réunions privées qui prennent le caractère de véritables meetings politiques.

Sur le plan de la politique inter-arabe, la visite du roi Séoud à Damas a été préparée et il y a près d'un mois lorsqu'un avion spécial ramena à Riad les ambassadeurs séoudiens à Beyrouth et à Damas. M. Kouatli aurait déclaré au Cheikh Abdel-Aziz Ibn Zeid, le représentant séoudien à Damas, qu'une visite du roi Séoud, dans la capitale syrienne en même temps qu'elle fournirait une preuve de la « conservation du front arabe » représenterait, pour les adversaires du communisme en Syrie, un appoint sérieux.

Alors que la tendance est à la réconciliation à Damas, Beyrouth reste très sensible aux campagnes de presse égyptienne et syrienne, contre sa politique occidentale.

Quatre fois en moins d'un mois, les journaux égyptiens ont été confisqués par la police libanaise. Une mesure analogue a frappé un certain nombre de journaux syriens et notamment « Al Baath », l'organe officiel du parti de M. Akram Hourani. Celui-ci a publié récemment un article dans lequel il a tenu à l'égard des dirigeants libanais les propos les plus désobligeants, les accusant notamment d'être solidaires du sionisme et de l'impérialisme ».

La récente visite-éclair à Beyrouth de deux hauts fonctionnaires du ministère syrien des Affaires Etrangères n'a pas éclairci une situation envenimée par une campagne de presse et de radio, savamment orchestrée. Le communiqué commun qui en est résulté parle vaguement d'un « fructueux échange de vues ».

Du côté du Caire, on espère que la nomination de M. Nassir Maalouf, ancien ministre des Finances, au poste d'ambassadeur du Liban en Egypte, assainira quelque peu les relations fort tendues entre les deux capitales.

Si les relations avec le Caire et Damas sont l'un des principaux

soucis du président Chamoun, il n'en reste pas moins que le Liban reste très soucieux de sa politique occidentale et le rappel de l'ambassadeur Daouk est lourd de sens.

Les grandes lignes du mouvement diplomatique ont finalement été rendues publiques. Le point le plus délicat a sans doute été le remplacement à Paris de M. Daouk par M. Moussa Mobarak. On sait que le Patriarche s'oppose à la nomination de ce dernier. Mgr Méouchi invoque avant tout l'argument selon lequel M. Moubarrak est maronite et que la représentation du Liban à Paris devrait être assurée par un Musulman, pour éviter l'accusation de collusion entre Français et Maronites que lancent volontiers les adversaires de M. Chamoun. Le point de vue de M. Malek semble toutefois l'avoir emporté puisque M. Daouk va regagner Beyrouth où il pourra peut-être faire alors ouvertement état de son opposition à la doctrine Eisenhower et au Pacte de Bagdad.

En même temps que Beyrouth s'intéresse à ses relations avec Paris, le Caire tend à normaliser ses rapports avec l'Angleterre. Serait-ce que l'influence du monde occidental soit en progrès au Moyen-Orient.

La délégation égyptienne à la conférence de l'Union Interparlementaire de Londres n'aura pas perdu son temps. A peine le colonel Hatem met-il le pied sur l'aérodrome de la capitale britannique, qu'il déclare : « Nous devons oublier le passé ! ». Et, lorsqu'un journaliste lui rappelle avec une pointe de malice ses violentes diatribes contre « l'impérialisme anglais », le chef de la propagande égyptienne lui répond avec bonhomie : « Ça, c'est encore du passé ! ».

La presse du Caire accorde une large place aux détails du séjour des dix parlementaires égyptiens dans la capitale du Commonwealth. « Al Ahram » souligne l'accueil favorable réservé par les Anglais à leurs hôtes égyptiens, cependant qu'un autre quotidien envisage la reprise immédiate des relations entre les deux pays.

Comme première preuve de sa bonne volonté, le Caire libérera les deux « espions » détenus au bain de Tourah, Swinburn et Zarb. La presse du Caire se plaît d'ailleurs à souligner le régime de faveur dont jouissent les deux prisonniers anglais dans les geôles égyptiennes.

Dans l'entourage immédiat du colonel Nasser, on se montre discret sur la question. Le commandant Waked a même confié que la reprise des relations avec la Grande-Bretagne « n'était pas envisagée pour le moment ». Mais on sent bien que « quelque chose a changé » à l'égard de Londres et certains conseillers du président Nasser le pressent de normaliser ses rapports avec la Grande-Bretagne pour éviter de voir l'Egypte contrainte à plus ou moins brève échéance de choisir entre l'U.R.S.S. et les U.S.A.

Une telle normalisation dépendra dans une large mesure des résultats obtenus à Londres par les parlementaires égyptiens qui se sont entretenus non seulement avec des leaders travaillistes, comme Herbert

Morrisson, mais aussi avec des émissaires discrets du Foreign Office. Le colonel Hatem, favorable à une telle normalisation, s'est déclaré, lui, « satisfait » de son séjour à Londres.

Si au Liban et en Egypte, les problèmes des relations extérieures sont au premier plan, par contre à Amman ce sont les problèmes intérieurs qui retiennent l'attention de l'opinion publique.

« Les armes américaines ne viendront pas à bout des difficultés insurmontables auxquelles fait face le roi Hussein », confiait il y a quelques jours un observateur bien informé de la situation en Jordanie. Les malaises au sein de la population se sont aggravés au point que les réunions ministérielles s'en ressentent fortement. Le rôle de plus en plus « dictatorial » joué par le ministre des Affaires Etrangères indispose un grand nombre de ses collègues et avant tout le président du Conseil lui-même. Dès le retour d'Espagne du roi, M. Ibrahim Hachem a en effet présenté sa démission au souverain. Pressé par Bahjat Al-Talhouni, directeur du cabinet royal, M. Hachem a accepté de rapporter sa décision. M. Talhouni lui aurait expliqué que la situation était devenue si délicate qu'une nouvelle crise ministérielle risquerait de plonger le pays dans une situation encore plus grave que celle d'avril dernier. M. Toukan, ministre d'Etat pour les affaires du Palais est pour le moment le champion du courant opposé à M. Samir Al-Rifai et partisan d'une libéralisation graduelle du régime et d'un rapprochement relatif avec le Caire et Damas.

Par ailleurs, les rumeurs relatives à une abdication du roi en faveur de son jeune frère se font plus persistantes. On parle même à Amman d'un conseil de régence où siègeraient la reine-mère Zein et l'oncle du souverain, l'émir Nasser. Depuis

son retour d'Espagne, le roi Hussein n'est pas apparu en public; ce qui donne plus de poids aux rumeurs de crise latente, sinon constitutionnelle du moins ministérielle.

Par contre en Irak si la situation du roi, n'est pas aussi difficile que celle de son cousin d'Amman, le prince héritier Abdul Illah est l'objet de vives critiques.

En effet M. Afî Jawdat Al-Ayoubi, chef du gouvernement irakien, a protesté auprès du roi contre la politique personnelle de l'émir Abdul Illah dont les déclarations et les prises de position généralement hostiles à la Syrie et à l'Egypte sont, aurait notamment dit au souverain le président du Conseil, « incompatibles avec la politique de rapprochement que l'Irak veut engager à l'égard des pays arabes ».

On sait que le chef du gouvernement a déjà attiré à plusieurs reprises l'attention du souverain sur l'inopportunité de certaines déclarations publiques faites par le prince héritier.

On voit que l'activité politique en Orient est très intense. Le voyage de Séoud portera ses fruits, nous en sommes sûrs; et nos sommes persuadés que l'unité arabe sera renforcée d'un tel voyage.

Jamal Abdel Nacer, fidèle à sa nouvelle politique de détente avec l'Occident, veut de faire à un journaliste américain des déclarations d'une très haute portée politique. Il a entre autre dit qu'il était anti-communiste et qu'il souhaitait renouer à la prochaine occasion le Président Eisenhower pour discuter avec lui des problèmes en suspens entre l'Egypte et les Etats-Unis d'Amérique.

Il semble donc que la détente est en train de gagner les pays arabes. Elle est nécessaire à la paix du monde et à la prospérité de ces états.

CRISE SYNDICALE EN TUNISIE

Mais le fait dominant de la vie intérieure tunisienne a été le congrès de l'U.G.T.T., congrès de réunification qui avait à élire la nouvelle Commission Administrative. On se souvient qu'à la veille du congrès mondial de la C.I.S.L. en juillet, la réunification des centrales U.G.T.T. et U.T.T. avait été décidée au sommet. Il s'agissait donc d'entériner la décision et de désigner à la proportionnelle les titulaires des organismes responsables. Les congrès locaux, régionaux et fédéraux ayant marqué, sauf dans la région de Sfax, une très forte majorité pour l'U.G.T.T., il semble que les dirigeants aient décidé de présenter seulement 9 candidats pour les 9 postes de la C.A. à savoir 6 U.G.T.T. et 3 U.T.T. Il était donc certain que, malgré la faible représentation U.T.T. à la base, environ 10 %, les 3 candidats devaient être élus à coup sûr.

Autant que l'on ait pu le savoir, le vote a cependant donné lieu à de très vives protestations silencieuses marquant une certaine réticence à

approuver l'opération : sur plus de 1.400 inscrits, un seul candidat dépasse le chiffre de 900 suffrages et les trois représentants U.T.T. ont eu un nombre de voix d'environ 30%.

Cependant, comme le pense la grande masse des syndicalistes, même avec ses imperfections l'unité syndicale est préférable au déchirement que l'on avait eu l'an dernier; et cette unité ne pouvait se faire réellement sans la participation à la C.A. d'hommes comme Achour. Il n'en demeure pas moins que le tonnerre d'applaudissements qui a salué le nom de Ben Salah indique qu'il demeure malgré tout le grand espoir des syndicalistes tunisiens.

Ceux qui ont été surpris que Ben Salah accepte le poste de Secrétaire d'Etat à la Santé ne le sont pas moins du style avec lequel il dirige son département ministériel. Véritable « Mandel » tunisien, M. Ben Salah a donné à son ministère un rythme de vie que l'on ne connaissait pas dans l'administration tunisienne.

Propos sur la civilisation et les cultures nationales

METHODES SCIENTIFIQUES OU PATERNALISME ? (XII)

D'un ton à la fois péremptoire et teinté de paternalisme, on vous dit : « voyons, avant l'occupation européenne, le Congo, par exemple, ne connaissait que des cabanes et des abris de feuillage, et les indigènes d'Afrique du Nord ne savaient même pas se servir d'une fourchette... ». C'est ainsi que certains Occidentaux prennent leurs us et coutumes, leurs cultures propres, comme des patrons de tailleur sur lesquels doivent être mesurées et essayées mœurs et cultures de tous les autres peuples.

Limité à cela, le problème des critères eût été une simple forme d'orgueil national sans plus. Mais il devient plus complexe lorsque, à partir d'un canevas aussi simpliste et arbitraire, on prétend établir des « lois » modèles et ne varier. Ce procédé est, le moins qu'on puisse en dire, *anti-scientifique*.

En effet, les relations des peuples avec les cultures étrangères et avec la civilisation, qui est commune à l'humanité, ne sauraient se poser dans un cadre rigide et préfabriqué : leur seule loi c'est de ne pas être soumises à une loi générale uniforme. Or, comme d'affirme le Coran, l'uniformité apparaît, la diversité enrichit : celle-ci est le signe manifeste de la beauté dans la Création : « la diversité de vos langues [cultures] et de vos couleurs [races, nationalités...] est un signe qui s'adresse à tout l'univers » (XXX, 21).

Pour étudier « objectivement » les relations d'un peuple avec les cultures qui lui viennent du dehors, il faut appliquer la méthode scientifique : considérer chaque culture à part et aller de l'observation du particulier à son analyse ; puis, en une seconde étape, passer de l'analyse à l'appréciation des faits, pris dans leurs connexions les uns avec les autres et dans le contexte qui leur est propre. Ainsi, une fois une culture nationale étudiée en elle-même et interprétée dans son cadre particulier, selon ses propres références, on peut la comparer avec l'ensemble des autres cultures, avec l'englobant général, la civilisation humaine.

Dans la perspective personnaliste où la civilisation dépasse le national pour l'humain dans toute sa généralité, l'étape comparative vient à la fin des recherches et non au début. Au niveau de l'humain, il est nécessaire de se référer à un, ou à des critères universels, sinon nos jugements ne seront pas valables. C'est, nous semble-t-il, par là que pèche beaucoup d'historiens, d'éthnographes, d'ethnologues, de reporters etc... (1). Se servant de l'analogie et de la mémoire, ils assimilent des inassimilables et introduisent des éléments hétérogènes dans leurs études. N'est-ce pas dans la mémoire que se fait la première idéalisation de l'objet ? Un objet conceptualisé devient objet de souvenir, donc augmenté ou diminué, plus ou moins déformé, « dé-objectivé ».

Certains ethnographes, étudiant « les peuples d'outre-mer », usent des catégories et normes de l'Occident, considérées par eux comme des absolus, et par là ils arrivent à des conclusions près et non à des réalités ; ils dépeignent des faits, mais les décrivent ou romantisent ou démythifient. Ce qui semble les intéresser, en premier lieu, par curiosité ou par goût de l'exotisme, ce sont les travers et les mythes des pays qu'ils étudient. Car les peuples dits « arriérés » étant a priori dénués d'entendement, tout chez eux, techniques et pratiques de toutes sortes, ne s'expliqueraient que mythiquement, « prélogiquement ».

Pourtant, pour si peu qu'on veuille analyser les croyances de nos contemporains, à quelque pays qu'ils appartiennent, on s'aperçoit que le mythe exerce sur nous une attraction insoupçonnée — et d'autant plus forte qu'elle est inconsciente, jamais reconnue comme telle. Les mythes ont une beauté qui n'est pas qu'esthétique ; ils ont un prestige et une expression directe qui sait se faire entendre de nous, même s'il nous prend de lui résister.

Par ailleurs, les études faites par des savants d'autorité nous apprennent que l'histoire du Mélanésien, par exemple, révèle que la structure même de sa mentalité est composée de deux éléments : mythe et rationalité. Et comme l'affirme le Pasteur Leenhardt, le grand spécialiste des sociétés canaques, il n'y a pas d'antériorité de l'une par rapport à l'autre : « L'homme a usé de la pensée mythique dans ses premières interprétations mentales, mais non dans son contact avec le monde sensible, nuit, froid, dur, etc. — qui a inspiré son langage. Il n'est pas de langue primitive connue qui soit dépourvue de rationalité. La rationalité est aussi initiale que le mythe dans l'histoire de la pensée » (2). Cela montre combien on se fourvoie en soutenant que la raison est hellène et l'émotion est nègre.

Cette coexistence — plutôt cette coopération active — de la rationalité et du mythe n'a jamais été absente de la pensée humaine, même chez les gréco-latins des périodes classiques. Mais, puisqu'on ne peut parler d'antériorité ni de postériorité entre les deux facteurs constitutifs de la pensée, le problème est de savoir comment et quand s'opère leur différenciation.

Pour y répondre, nous recourons à ce que nous avons dit précédemment sur la genèse et le développement du travail et sur les conditionnements du sol et du climat. La rationalité, déclare le Pasteur Leenhardt, « a demandé, pour être à même de jouer son plein rôle, un temps de tâtonnement et de maturation que n'exigeait pas le mythe », car elle s'est fortifiée par la logique inspirée des techniques (3). Cette affirmation rejoint ce que Lucien Lévy-Bruhl disait déjà en 1910, à la fin de son ouvrage sur *Les Fonctions Mentales*. S'il est vrai, écrit-il, « que notre activité mentale est logique et prélogique à la fois, l'histoire des dogmes religieux et des systèmes philosophiques peut s'éclairer d'un jour nouveau ». Nos attitudes et manières diffèrent, non pas parce que nous serions d'espèces ou de races

par
Mohamed Aziz LAHBABI

différentes, mais plutôt elles varient en fonction des structures sociales et des préjugés, croyances, etc. que la société nous inocule.

Voici un exemple typique en ce sens, (que les anti-féministes marocains devront bien méditer). La sociologue américaine, Margaret Mead, après une longue et minutieuse étude de trois tribus, a établi, d'une manière convaincante, que même les différences psychologiques entre les sexes — que nous croyons « aller de soi » — ne résultent, en fin de compte, que des influences sociales, des conventions devenues habitudes. La savante américaine a constaté que, dans l'une de ces tribus, ce sont les hommes qui sont timides, coquets, artistes, ce sont eux qui font la broderie, tandis que les femmes traitent les affaires, et sont avant tout robustes et pratiques.

D'autres études, dues à d'autres chercheurs, confirment les résultats obtenus par Margaret Mead. L'histoire et les faits de tous les jours ne se chargent-ils pas d'apporter un démenti formel à ceux qui prétendent que, « physiologiquement », « mentalement », la femme est bien moins dotée que l'homme pour accomplir certaines tâches intellectuelles ou de responsabilité ?

Mettons-nous à un niveau plus général. Nous nous croyons fondés scientifiquement — et historiquement aussi — d'affirmer qu'il n'y a pas de races, ni de peuples naturellement moins doués que d'autres. Ce qu'il y a, ce sont des degrés de développement dus à des circonstances géographiques, économiques, qui favorisent ou défavorisent les uns ou les autres à des moments de l'histoire ; aucun groupe ethnique n'est imperméable à la civilisation en raison de son origine.

D'ailleurs, ces influences ont dû souvent changer leur champ d'action au cours de l'histoire de l'évolution humaine. C'est tout le problème du progrès et de la décadence, le problème de la civilisation qui se pose ici (4) : Si des peuples « arriérés », « incivilisés » ont pu vivre jusqu'à notre époque, même dans un état dit « primitif », c'est qu'ils ont su arracher la survie au temps : exister, c'est tout un art, tout une technique dont il faut savoir user perpétuellement pour se personnaliser, tout en humanisant l'univers.

Un peuple qui existe, du fait qu'il existe — quand bien même il nous semble n'avoir pas de culture, « incivilisé » — prouve ses aptitudes à la vie et que ses efforts débordent son être de l'instant et vise à la durée, c'est-à-dire au dépassement : il se dépasse pour survivre, et ne peut vivre qu'en se dépassant continuellement. La vie spirituelle, le sens du sacré, le mythe, le culte des ancêtres, sont, en quelque sorte, des manifestations d'un besoin de vivre dans l'intimité des mystères de l'univers, de participer à sa marche. Des états de dépassement. Et jusqu'à la magie, sous toutes ses formes, qui devient chez lui une occupation sérieuse, à cause du pouvoir d'invention, de découverte, à cause de la force qu'elle serait susceptible de lui procurer. Du même coup il pourrait diriger, accélérer le ryth-

me du dévoilement des secrets universels. Ainsi les groupes, comme les personnes n'existent que grâce à l'activité créatrice continue qui leur donne une signification. Cependant, cette activité perpétuellement créatrice ne saurait être si elle ne prenait un sens comme lutte constante contre la pression du milieu horticoro-social.

Certains chercheurs, bien que convaincus que l'opposition des mentalités « logiques » et « prélogiques » ne repose sur rien et contrarie la réalité, reprennent à leur compte les thèses de Renan, pour qui l'effort, la diversité, le germe du progrès semblent donnés *uniquement* aux peuples occidentaux, alors qu'en face d'eux il y a « des races inférieures », peu fécondes, demeurées dans une médiocre enfance. Tout cela est affirmé comme des axiomes, comme des vérités premières, alors qu'il n'y a pas de vérités premières, il n'y a, comme dit M. Gaston Bachelard, que des erreurs premières.

C'est le cas, par exemple, de l'affirmation de Renan selon laquelle la race sémitique se reconnaît, presque uniquement, à des caractères négatifs : « Elle n'a ni mythologie, ni épopee, ni science, ni philosophie, ni fiction, ni arts plastiques, ni vie civile ; en tout absence de complexité, de nuances, sentiment exclusif de l'unité. Il n'y a pas de variété dans le monothéisme... » (5). Renan se flatte d'être le premier à reconnaître que « la race sémitique, comparée à la race indo-européenne, représente réellement une combinaison inférieure de la nature humaine » (6). Par conséquent, « la race supérieure » doit imposer, même par la guerre, sa culture supérieure : « La condition essentielle pour que la civilisation européenne se répande [...] c'est la disparition de l'islamisme. [...] Là est la guerre éternelle, la guerre qui ne cessera que quand le dernier fils d'Ismaël sera mort de misère ou aura été relégué par la terreur au fond du désert... » (7).

Voilà comment la civilisation monopolisée, par trop « aryennisée » confond le message culturel avec l'appel au génocide. Faillite de la civilisation ; déclin des valeurs ; triomphe de l'inhumanisme. Si l'irrationnel existe réellement, l'irréel, lui, ne pourrait être rationnel ; cependant il peut être poétique, attrayant, tant qu'on ne prend comme irréel. Mais il devient synonyme d'absurde, dès qu'on cherche à le substituer à la réalité pour fonder une philosophie ou une science : à partir de postulats raciaux, on n'aboutit qu'à une anthropologie antiscientifique, absurde.

Prise dans cet esprit, la culture joue le rôle des langues d'Esop : c'est le meilleur organe pour les Occidentaux et c'est la pire des catastrophes pour les autres races.

Une recherche ne saurait atteindre à un résultat scientifique valable si elle ne se dépouille pas, au départ, des préjugés. Comme tout ce qui est humain, le préjugé lui aussi peut évoluer et risquer de devenir parti pris ; ou même passion, c'est-à-dire force aveuglante. L'esprit partisan est contraire à l'esprit scientifique qui est, par définition, désintéressé.

(à suivre)

(1) Il ne s'agit, bien entendu, que d'une catégorie d'intellectuels qui, en mal d'inspiration, pratiquent les recherches de salon.

(2) *Dé Kamo*, p. 241, Paris, Gallimard, 1947.

(3) *Ibid.*

(4) Pour cette question, nous renvoyons aux travaux de MM. Sorre déjà cités dans les précédents propos. De même, on pourra consulter : Henri Irénée Marrou, *Culture, civilisation et décadence* in *Revue de Synthèse*, VIII, 1938 ; Lucien Lefebvre *La terre et l'évolution*.

(5) Ernest Renan, *Histoire générale et systèmes comparés des langues sémitiques*, p. 16. (Paris, Sémé-éd., 1818).

(6) *Ibid.*, p. 4.

(7) Renan, *De la part des peuples sémitiques dans la civilisation*. (Discours d'ouverture au Collège de France), Paris, 182, p. 27.

PROCHAIN PROPOS :

**Unité dans
la Pluralité**

LE JOURNAL DE LA SEMAINE

L'aide arabe conditionne le succès de la révolution algérienne

Notre confrère égyptien « Al Anam » a publié dans son numéro du 1^{er} septembre une interview accordée à son correspondant particulier à Damas par S.A.R. la Princesse Lalla Aïcha, lors de son dernier séjour dans la capitale syrienne.

Voici la traduction intégrale de l'interview.

LA PRESSE ARABE

Nous espérons pouvoir lire la presse arabe, mais il est regrettable que vos journaux ne nous parviennent pas régulièrement déclare tout d'abord la Princesse qui poursuit par contre, nous recevons régulièrement tous les journaux français et anglais.

Lalla Aïcha ajouta qu'Elle se rend compte des difficultés de communication et d'autres obstacles qui empêchent l'expédition de la presse arabe au Maroc et Elle a exprimé l'espoir que ces obstacles soient bientôt éliminés grâce aux efforts communs.

LA LIGUE ARABE

Q. : Le Maroc fait partie du Monde Arabe. Pourquoi n'est-il pas encore membre de la Ligue Arabe ?

R. : Dieu sait que nous avons le désir aussi vif que sincère d'adhérer à la Ligue Arabe. S.M. le Roi agit personnellement pour réaliser ce désir. Mais nos relations avec la France demeurent complexes dans plusieurs domaines. Nous voulons adhérer à la Ligue Arabe, en pleine possession de nos moyens, débarrassés de toutes les entraves à notre souveraineté et à notre puissance. Nous ne voulons être à la charge de personne. Nous voulons être, dans le sein de la Ligue Arabe, un membre fort et utile. Nous souhaitons être bientôt en mesure de le faire.

LE SUCCES DE LA REVOLUTION ALGERIENNE

Q. : Que pensez-vous Altesse de la Révolution algérienne et quelles sont, à votre avis, les conditions de son succès ?

R. : Tous les partis du Maghreb Arabe préfèrent les actes aux paroles. Il est certain que le succès de la Révolution algérienne dépend de la continuité de l'aide apportée à l'Algérie combattante par les Arabes. L'Algérie est un pays arabe et musulman qui lutte pour son indépendance. Tous les Arabes et tous les Musulmans doivent lui apporter leur soutien et sacrifier leurs biens et leurs vies pour délivrer le peuple algérien du colonialisme et l'aider à reconquérir son indépendance et à retrouver sa dignité.

Puis la Princesse Lalla Aïcha parle du Président Gamal Abdel Nasser : « Le Président Abdel Nasser, dit-elle, est un grand homme qui conduit les Arabes vers leur renaissance. Nous faisons confiance à sa sagesse et à son courage. Je suis sûre que tous les peuples arabes admirent sa lutte héroïque pour renforcer la souveraineté arabe et réaliser le grand but de la nation arabe pour le bien des Arabes et de l'humanité tout entière.

LES ARABES FORMENT UNE SEULE NATION

Lalla Aïcha poursuit : « Les autorités colonialistes ont essayé d'isoler le Maroc de l'ensemble des peuples arabes frères. Mais la conscience nationale de notre peuple a fait échouer ce complot colonialiste. Je vous affirme que tout Arabe qui visiterait le Maroc, se retrouvera dans un pays qui est le sien, parmi les siens.

« Les Arabes ont compris qu'ils forment une seule nation.

LA PUISSANCE DU FRONT SYRIEN

Q. : Quelles sont vos impressions après la visite des frontières de la Syrie ?

R. : Nous entendions parler de la force de la Syrie, en des termes qui, malgré les distances, nous rejoignaient. Maintenant que je me suis rendu compte par moi-même de cette force gigantesque, que j'ai pu voir les soldats syriens qui protègent les frontières de la Syrie contre toute agression, je ne peux qu'exprimer mon admiration pour la Syrie qui d'ailleurs mérite pleinement d'être admirée. Je suis sûre qu'elle triomphera de tous les complots et de toutes les tentatives d'agressions fomentées contre elle.

LA RENAISSANCE

DE LA FEMME MAROCAINE

S.A.R. Lalla Aïcha traite ensuite de la Renaissance de la Femme Marocaine :

« C'est une grande Renaissance, dit-elle. Je n'ai nullement exagéré en disant, dans le discours que j'ai prononcé le jour de l'ouverture du Congrès de l'Union des Femmes Arabes, que notre Renaissance est l'un des événements les plus importants de l'époque actuelle.

LES JOURS D'EXIL

Q. : Quels souvenirs gardez-vous de l'exil ?

R. : Nous ne voulons pas nous souvenir de cet exil ni le rappeler. Nous sommes de retour dans notre pays. Nous lui avons rapporté l'indépendance. Si nous avions eu le don de prévoir l'avenir, Nous aurions multiplié les raisons qui auraient incité le colonialisme à Nous exiler pour obtenir la liberté et l'indépendance. A quelque chose malheur est bon...

METHODES POLICIERES ABJECTES

M. le Professeur Mohamed Amraoui, directeur de notre confrère « Ar Rai El-Amm », a été convoqué dans la matinée du jeudi 26 septembre, au Commissariat Central de Casablanca.

Il a été reçu par un Commissaire de nationalité étrangère qui lui a présenté un procès-verbal relatif à une question de presse rédigé en langue française et lui demanda de le signer. M. Amraoui qui n'écrit pas le français refusa et exigea que le procès lui soit présenté en langue arabe.

Après une discussion longue et laborieuse, les Services de Police ont reconnu le bien fondé de la remarque du Professeur Amraoui et un fonctionnaire marocain entreprit la traduction du procès-verbal. On demanda à M. Amraoui de retourner dans l'après-midi au Commissariat Central.

A 14 h. 30 du même jour, M. Amraoui revint aux locaux de Police. On lui présenta ensuite le procès-verbal rédigé en arabe et après l'avoir signé, il fut invité à entrer au bureau du Préfet de Police.

Devant la porte de ce bureau M. Amraoui devait attendre un quart d'heure et n'eût même pas un siège pour s'asseoir. Puis, on changea d'avis, on lui dit d'entrer dans un autre bureau où il resta pendant deux heures à

attendre le bon vouloir de M. le Préfet de Police.

Le Commissaire de Police revint finalement le trouver, un nouvel interrogatoire en règle fut entrepris avec M. Amraoui.

C'est ainsi que le Directeur d'« Ar Rai El-Amm » dut gaspiller toute une journée au Commissariat Central de Casablanca, et subir les affronts et les impolitesses des agents d'une autorité qui ose se dire nationale.

On connaît le noble passé de notre confrère Amraoui. Il a maintes fois été interrogé par les agents de l'autorité colonialiste

pour l'attitude courageuse de son journal, dans la lutte pour l'indépendance. N'est-il pas révoltant qu'après l'avènement de l'indépendance, un directeur d'un journal national, qui a lutté énergiquement contre le colonialisme, soit traité avec un tel sans-gêne et une telle grossièreté ?

Il est temps que les autorités comprennent que les citoyens méritent plus d'égards et de respect, surtout lorsqu'ils consacrent comme Amraoui, dans le passé, et dans le présent, leur temps et leur activité aux services de la Nation.

SCANDALE

Notre camarade Mohamed Chelli, Secrétaire de la Section du P.D.I. dans la région de Loukkas avait été arrêté arbitrairement par Zemmouri, Gouverneur de Larache. Odieusement frappé par cet Amel lui-même, il aurait perdu l'usage de la parole et fut jeté après avoir subi des sévices inhumains dans un cachot du Gouverneur, en dehors de la prison civile.

Son épreuve continue. L'Amel Zemmouri rend des « visites » multiples à notre camarade et le soumet aux tortures les plus abjectes. Nous avons récemment appris que Chelli, sous les coups qu'il a reçus serait devenu sourd et que l'une de ses cotes aurait été brisée.

Sa vie même serait en danger, car son état nécessite des soins dont il est toujours privé.

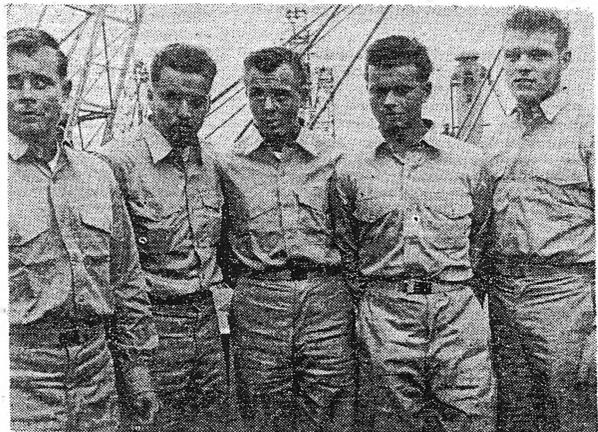
Le Secrétaire Général du P.D.I. a adressé à cette occasion un télégramme au Président du Conseil protestant contre l'attitude partisane et inhumaine du Gouverneur de Larache. Il a demandé aux Hautes Instances du Pays de prendre des mesures énergiques contre les administrateurs de la race de Zemmouri qui déshonorent le jeune Maroc indépendant en bajouant les droits les plus élémentaires de l'homme.

Me Thami Ouazzani, ancien ministre, et avocat du barreau de Casablanca a été constitué par notre camarade Chelli pour prendre sa défense.

Nous sommes peines d'être obligés, à chaque instant, de signaler des actes aussi ignobles que ceux commis par le Gouverneur de Larache.

Le Ministère de l'Intérieur prendra-t-il les mesures énergiques qu'il faut pour confier l'administration des citoyens à des hommes compétents honnêtes et humains ?

LES F ESCAPÉS DU « PAMIR »



Le bateau à voiles est un anachronisme à l'âge atomique

« Démocratie »

Directeur : M. CHERKAOUI
65, Bd Danton - Casablanca
Téléphone : 537-85 et la suite
Adr. Tél. : Démocratie Casablanca

ABONNEMENTS :
1 an 1.500 frs
6 mois 750 frs
3 mois 400 frs

C.C.P. Rabat 883-83

Imprimerie AMAL, 65, Bd Danton